

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 3 OCTOBRE 2012

VOLUME 22-1

JEAN LAROSE et DANIELLE BERGERON
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 2010
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me DENIS GALLANT,
Me KEITH RITI

INTERVENANTS :

Me DAVE KIMPTON pour le Directeur général des élections
Me LUCIE JONCAS pour Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)
Me BENOIT BOUCHER pour Procureur général du Québec
Me MARTIN ST-JEAN pour Ville de Montréal
Me SIMON RUEL pour l'Union des municipalités du Québec
Me MARTINE L. TREMBLAY pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me DANIEL ROCHEFORT pour l'Association de la construction du Québec
Me SIMON LAROSE pour Procureur général du Québec
Me ISABELLE PIPON pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me CLAUDE GIRARD pour Directeur des poursuites criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES..	4
PRÉLIMINAIRES.	7
LINO ZAMBITO	
INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT..	10

LISTE DES PIÈCES

	PAGES
13P-178-47 : Appel d'offres 9612 2008-11-24. . .	30
13P-178-48 : Appel d'offres 9613, 2008-11-24.. .	36
13P-178-49 : Appel d'offres 9730, 2009-04-06.. .	40
13P-178.50 : Appel d'offres 9744 2009-04-20. . .	48
13P-178-51 : Appel d'offres 5026-EC-3755-08 2009- 05-25;06-17..	50
13P-178-52 : Appel d'offres 1014 2009-06-15. . .	51
13P-178-53 : Appel d'offres 1051 2009-06-15. . .	52
13P-178-54 : Appel d'offres 1007 2009-06-22. . .	53
13P-178-55 : Appel d'offres 1010 2009-06-29. . .	55
13P-178-56 Appel d'offres 1009 2009-07-06. . .	59

13P-178-57	Appels d'offres 1052	2009-07-06.. .	60
13P-178-58	Appel d'offres 1068	2009-07-13. . .	61
13P-178-59	Appel d'offres 1050	2009-07-13. . .	62
13P-178-60	: Appel d'offres 1005	2009-07-27. . .	64
13P-178-61	: Appel d'offres 1015	2009-08-03. . .	65
13P-178-62	: Appel d'offres 1004	2009-08-10. . .	66
13P-178-63	: Appel d'offres 9951	2010-03-22. . .	67
13P-178-64	: Appel d'offres 9954	2010-04-21. . .	68
13P-178-65	: Appel d'offres 1088	2010-05-31. . .	79
13P-178-66	: Appel d'offres 1092	2010-06-28. . .	80
13P-178-67	Appel d'offres 1099	2010-0628.. . .	85
13P-178-68	Appel d'offres 1103	2010-06-28. . .	86

13P-178-69 Appel d'offres 1003 2010-06-14. . . 87

13P-178-70 Appel d'offres 1100 2010-07-05. . . 88

1 L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce troisième (3ième) jour du
2 mois d'octobre,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon matin à tous.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Alors, Maître Denis Gallant pour la Commission.

10 Me KEITH RITI :

11 Keith Riti pour la Commission.

12 Me DAVE KIMPTON :

13 Bonjour. Dave Kimpton pour le Directeur général des
14 élections.

15 Me LUCIE JONCAS :

16 Bonjour. Lucie Joncas pour le Conseil provincial.

17 Me BENOIT BOUCHER :

18 Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire,
19 bonjour. Benoit Boucher pour le gouvernement du
20 Québec.

21 Me MARTIN ST-JEAN :

22 Bonjour. Martin St-Jean, Ville de Montréal.

23 Me SIMON RUEL :

24 Bonjour. Simon Ruel pour l'Union des municipalités.

25

1 Me MARTINE L. TREMBLAY :

2 Bonjour. Martine L. Tremblay pour le Barreau du
3 Québec.

4 Me DANIEL ROCHEFORT :

5 Daniel Rochefort pour l'Association de la
6 construction du Québec.

7 Me SIMON LAROSE :

8 Bonjour. Simon Larose pour le Procureur général du
9 Québec.

10 Me ISABELLE PIPON :

11 Isabelle Pipon pour l'Association des constructeurs
12 de routes et grands travaux du Québec.

13 Me CLAUDE GIRARD :

14 Oui, bonjour. Claude Girard pour le Directeur des
15 poursuites criminelles et pénales.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Alors, Madame la Présidente, Monsieur le
18 Commissaire Lachance, juste avant de continuer ce
19 matin avec le témoin, monsieur Zambito, nous allons
20 terminer là, il y a à peu près une vingtaine
21 d'appels d'offres qu'il me reste à voir avec le
22 témoin. Par la suite, j'en ai déjà avisé certains
23 collègues, les prochains blocs vont être, suite à
24 votre ordonnance du vingt-huit (28) septembre deux
25 mille douze (2012), en ordonnance de non-

1 publication temporaire. Si je me rends vers dix
2 heures (10 h 00) à peu près, je vais vous demander
3 la pause, ce qui permettra à la régie de pouvoir
4 faire les... tout ce qui est technique pour que
5 nous puissions tomber en huis clos après ça.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Alors, donc de façon pratico pratique, cela veut
8 dire que les journalistes ne pourront pas entendre
9 à l'extérieur ce qui se passe, mais ils pourront
10 venir s'asseoir dans la salle d'audience.

11 Me DENIS GALLANT :

12 Tout à fait. Tout à fait.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Parfait.

15 LA GREFFIÈRE :

16 Monsieur Zambito, pourriez-vous vous lever pour
17 l'assermentation, s'il vous plaît.

18

19

20

1 L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce troisième (3ième) jour du
2 mois d'octobre,

3

4 A COMPARU :

5

6 LINO ZAMBITO,

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT :

11 Q. [1] Merci, Madame la Greffière. Monsieur Zambito,
12 bon matin.

13 R. Bonjour.

14 Q. [2] Monsieur Zambito, j'aimerais juste revenir un
15 peu en arrière, pour revenir avec les
16 fonctionnaires de la Ville de Montréal. Est-ce que,
17 pendant, lorsque vous étiez aux rennes de la
18 compagnie, vous teniez les rennes de la compagnie
19 Infrabec, vous avez déjà été témoin de certaines
20 manoeuvres ou combines, si vous m'excusez
21 l'expression, pour faire en sorte qu'on ne... dans
22 les plans et devis, on ne calcule pas exactement ou
23 on fait par exprès pour pas voir certains obstacles
24 pour diminuer la valeur du contrat pour permettre
25 aux entrepreneurs d'arriver à un prix plus bas et,

1 ensuite de ça, pour être en mesure de charger des
2 extras? Avez-vous déjà été... avez-vous déjà fait
3 face à ce genre de situation-là?

4 R. Oui, je l'ai vécu sur un projet, on a passé à
5 travers hier là. C'est un projet là que...

6 Q. [3] Sur quelle rue?

7 R. C'était sur le boulevard Saint-Laurent à Montréal.

8 Q. [4] Je vais demander... je vais demander à madame
9 Blanchette de nous montrer à l'écran la pièce 31.
10 Je vais vous demander si c'est de celle-là qu'on
11 parle.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 178.31, c'est ça?

14 Me DENIS GALLANT :

15 C'est bien ça, Madame.

16 Q. [5] Alors :

17 Les soumissions reçues pour la
18 reconstruction d'un égout combiné là
19 où requis, et de conduites d'eau
20 secondaires dans le boulevard Saint-
21 Laurent, de la rue Sherbrooke à la rue
22 Roy [...]

23 et vous avez été le plus bas soumissionnaire
24 conforme à quatre millions cinq cent quatre-vingt-
25 quinze... cinq cent quatre-vingt-quatorze, je

1 m'excuse, cinq cent seize (4 594 516 \$). Et moi,
2 j'ai une note que ce contrat-là vous a été octroyé.

3 R. Oui, c'est bien... bel et bien ce contrat-là.

4 Q. [6] Alors, pouvez-vous nous expliquer en détail ce
5 qui est arrivé lors de la réalisation de ces
6 travaux-là?

7 R. C'est un contrat, comme le titre le mentionne, on
8 devait effectuer des travaux d'égout sur le
9 boulevard Saint-Laurent et changer la conduite
10 d'égout et la conduite d'aqueduc. Lors de la
11 préparation de la soumission, mon ingénieur qui
12 s'occupait à sortir le coûtant et effectuer l'étude
13 du projet, il est venu me voir à mon bureau pour me
14 mentionner que... Lui, ça faisait quand même, je
15 vous dirais, une douzaine d'années qu'il
16 travaillait, il oeuvrait là dans le milieu, puis il
17 avait travaillé pour d'autres entrepreneurs, puis
18 il connaissait très bien la Ville de Montréal. Ça
19 fait qu'il est venu me voir dans mon bureau. Il m'a
20 dit : « Écoute, je suis en train d'analyser les
21 documents d'appel d'offres pour ce projet-là » et
22 il dit « je vois un problème », il dit « sur les
23 documents que j'ai... j'ai en main, je m'aperçois
24 qu'on ne fait pas mention que, dans la rue, il y a
25 une dalle de béton ».

1 Normalement, à la Ville de Montréal,
2 souvent lorsqu'on effectuait des travaux, on se
3 rendait compte, les entrepreneurs, que la façon de
4 faire de la Ville de Montréal, c'était d'avoir une
5 dalle de béton, on dirait, de douze (12) pouces,
6 qui celle-là était recouverte d'asphalte, donc
7 c'était en principe qu'est-ce qu'on trouvait comme
8 condition de chantier un peu partout où est-ce
9 qu'on travaillait à la Ville de Montréal. On
10 s'attendait à avoir de l'asphalte et du béton en
11 dessous.

12 Mon ingénieur, comme je vous ai dit, il est
13 venu me voir, puis il m'a fait mention que sur les
14 plans et les devis, il n'était aucunement mention
15 d'une dalle de béton. Ça fait qu'il m'a dit : « Je
16 trouve ça anormal ».

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. [7] Et ces plans et devis-là provenaient de la
19 Ville?

20 R. De la Ville de Montréal, du département de
21 conception où monsieur Gilles Surprenant oeuvrait.

22 Q. [8] Qui avait fait les plans?

23 R. Écoutez, je ne peux pas vous dire exactement quel
24 individu, mais...

25 Q. [9] Mais, la personne qui vous a remis les plans,

1 c'était?

2 R. Bien, nous, on est allé les chercher à la Ville de
3 Montréal, ils ont été remis par la Ville de
4 Montréal. C'est un projet qui est en appel d'offres
5 pour la Ville de Montréal.

6 Q. [10] O.K.

7 R. Un projet qui venait du département de
8 « Infrastructure et voirie » là. Donc, il m'a fait
9 mention qu'il trouvait ça bizarre qu'il n'y ait pas
10 de dalle de béton qui apparaissait. Puis il dit, il
11 m'a fait part qu'il était convaincu qu'il devait y
12 avoir, assurément, une dalle de béton sur le
13 boulevard St-Laurent, c'était impossible qu'un
14 boulevard achalandé de même n'était pas, il n'y
15 avait pas de dalle de béton.

16 Cependant, aux devis on voyait qu'il y
17 avait des carottages. Des carottages, c'est des
18 tests que les services techniques font pour aller
19 identifier de quoi le sol est composé.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. [11] Peut-être juste aller un petit peu plus en
22 détail, là, ça m'intrigue, carottage. On fait...
23 Qu'est-ce qu'ils font? C'est quoi ces tests-là?

24 R. Bien, c'est une technique... Ils percent un trou
25 puis ils vont identifier l'épaisseur de l'asphalte,

1 l'épaisseur de la dalle de béton, s'il y a de la
2 pierre, s'il y a du sable. C'est un peu pour nous
3 donner les données du sol, de la façon qu'il est
4 fait, pour nous permettre de soumissionner nos
5 contrats.

6 Q. [12] Alors généralement, ça, ces tests-là sont
7 faits, et on se sert de ces tests-là lorsqu'on
8 prépare les plans et devis. Exact?

9 R. Oui. Pour donner les informations aux
10 entrepreneurs, pour leur donner l'information de à
11 quoi ils vont avoir à faire face.

12 Q. [13] Tout à fait.

13 R. Fait bizarre, le carottage, pour ce projet-là, il
14 avait été fait sur le trottoir. Donc, on démontrait
15 qu'il y avait du béton sur le trottoir, chose qui
16 était évidente pour nous, on le voyait de façon
17 visuelle qu'il y avait du béton sur les trottoirs,
18 et aux plans c'était montré qu'il y avait des
19 trottoirs de béton. Donc...

20 Q. [14] Mais pas dans la chaussée.

21 R. Dans la chaussée, il n'y a aucun test qui avait été
22 fait, et il n'y a aucune information qui était
23 donnée comme de quoi l'entrepreneur allait trouver
24 une dalle de béton. Ça fait que mon réflexe a été
25 de prendre le téléphone et d'appeler monsieur

1 Surprenant à la Ville de Montréal. J'ai dit,
2 « Écoute, Gilles, on est en train de regarder le
3 projet de boulevard St-Laurent puis mon ingénieur
4 m'a fait mention que dans la rue il n'y a pas de
5 dalle de béton qui est prévue, puis on trouve ça
6 anormal. Est-ce qu'il y a de quoi que je devrais
7 savoir? » Puis la réponse a été, « Bien,
8 soumissionne avec les documents que t'as. Si les
9 documents disent qu'il n'y a pas de dalle de béton,
10 bien, prévois-en pas de dalle de béton. Ça fait
11 que... Je ne peux pas te dire qu'il y en a une, il
12 n'y en a pas. Les documents disent qu'il n'y en a
13 pas, donc, fais ton prix en conséquence. »

14 Q. [15] Ce qui fait en sorte que ça change les données
15 en termes de machinerie puis en termes, j'imagine,
16 d'excavation et de temps homme?

17 R. Oui. Parce que quand il y a une dalle de béton,
18 souvent on va faire... Les entrepreneurs vont faire
19 appel à des marteaux hydrauliques pour aller casser
20 la dalle de béton, il va falloir mettre la dalle de
21 béton sur des camions et aller disposer ça dans des
22 sites autorisés. Ce n'est pas tous les sites qui
23 prennent du béton, puis le coût de disposition
24 d'une dalle de béton est un peu plus élevé.

25 Donc, on a soumissionné, on a rentré le

1 projet. On a été les plus bas soumissionnaires,
2 comme vous avez vu hier. On a débuté le projet, et
3 en commençant le projet, la première chose qu'on se
4 rend compte en creusant : dalle de béton. Donc,
5 dans le temps, la Ville avait donné le mandat au
6 bureau d'ingénieurs CIMA+ de faire la surveillance
7 du chantier. Donc, en partant on a fait mention aux
8 gens de CIMA qu'il y avait un problème, un gros
9 problème en partant. On était en présence d'une
10 dalle de béton, et que les coûts n'étaient plus
11 pareils. Parce que ce n'était pas une dalle de
12 béton sur dix pieds (10 pi), on avait quand même...
13 Le projet, nous, partait de la rue Sherbrooke
14 jusqu'à la rue Roy. Je pense que c'était, de
15 mémoire, une distance pas loin de sept cents mètres
16 (700 m) linéaires de dalle à enlever, puis je pense
17 que le monde, tout le monde ici connaît un peu le
18 boulevard St-Laurent, c'est quasiment un boulevard,
19 quasiment trois, quatre voies plus les
20 stationnements, c'est un boulevard qui est assez
21 large.

22 Donc, ça engendrait des coûts
23 considérables. Nous on l'a évalué, techniquement,
24 en partant, là, je vous dirais théoriquement, plus
25 ou moins, si on retrouvait la même quantité de

1 dalles de béton à la longueur, en partant le
2 projet, la première semaine, on se ramassait avec
3 un extra de huit cent mille dollars (800 000 \$).
4 Donc, je vais être honnête avec vous, ça m'a fait
5 un peu... pas paniquer, mais on avait un gros
6 problème entre les mains. Surtout que les
7 contingences aux travaux, sur le contrat, à ma
8 mémoire, étaient de quatre cent cinquante mille
9 (450 000) ou quatre cent mille (400 000). Ça fait
10 que déjà, en partant...

11 Q. [16] Mais ça, là, j'ai de la misère à vous suivre.

12 R. Oui.

13 Q. [17] C'est que une fois que vous avez parlé à
14 Gilles Surprenant, vous saviez qu'il y en avait une
15 dalle de béton, là.

16 R. Non. Il ne me l'a pas confirmé. On m'a dit,
17 « Soumissionne selon les documents que t'as. »

18 Q. [18] O.K.

19 R. « S'il y a une dalle, quand tu creuseras puis il y
20 aura une dalle de béton, la Ville paiera. »

21 Q. [19] O.K.

22 R. Lui, moi, je ne peux pas... Je soumissionne d'après
23 les documents que j'ai.

24 Q. [20] O.K.

25 R. Moi j'ai fait les demandes parce que notre...

1 Q. [21] Et votre ingénieur, l'ingénieur d'Infrabec,
2 lui le savait parce que...

3 R. Bien, par expérience.

4 Q. [22] Par expérience.

5 R. On est quand même... Comme je vous dis, c'était le
6 pre... Pas le premier contrat qu'on faisait à la
7 Ville de Montréal, on en avait fait d'autres, puis
8 on avait rencontré des dalles de béton. Ça fait
9 que, quand même, on a eu le réflexe d'appeler,
10 dire, « Regarde, on voit un problème. » La réponse
11 a été, « Soumissionne avec qu'est-ce que t'as comme
12 documents. T'as pas à présu... »

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. [23] Et la réponse provenait, vous avez dit Gilles.

15 R. Gilles Surprenant.

16 Q. [24] Gilles Surprenant.

17 R. Qui était l'ingénieur qui travaillait à la
18 conception des projets.

19 Me DENIS GALLANT :

20 C'est ça.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. [25] Bon. Celui qui faisait les plans, est-ce que
23 son nom... Est-ce qu'il signait sur les plans, ou
24 les plans, c'était simplement indiqué que ça venait
25 de la Ville?

1 R. Écoutez, les plans étaient tout le temps signés par
2 un plan... par un ingénieur de la conception.

3 Q. [26] Hum, hum?

4 R. Ici, en l'occurrence, je ne me rappelle pas si
5 c'est lui qui avait signé les plans, mais qu'est-ce
6 que je peux vous dire, c'est que c'est des
7 documents qui, je pense qui sont disponibles, puis
8 qui sont vérifiables.

9 Q. [27] O.K.

10 R. Mais je ne pourrais pas vous affirmer, aujourd'hui,
11 qui a signé les plans.

12 Q. [28] O.K.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Q. [29] Alors, première évaluation sommaire, très
15 sommaire, dès que vous voyez qu'il y a une dalle de
16 béton, puis là les rumeurs s'avèrent, et là c'est
17 un fait, vous estimez déjà huit cent mille
18 (800 000).

19 R. Oui.

20 Q. [30] Alors, j'imagine qu'au prix que vous avez
21 entré à quatre millions cinq cent quatre-vingt-
22 quatorze et cinq cent seize (4 594 516), ça ne
23 marche plus, là.

24 R. Bien, on a un problème, parce que même avec le
25 montant qui est prévu en contingences...

1 Q. [31] Qui est de combien encore?

2 R. Bien, à ma mémoire, c'était quatre cent, quatre
3 cent cinquante mille (450 000 \$), là.

4 Q. [32] O.K.

5 R. Je n'ai pas le document d'appel d'offres devant
6 moi.

7 Q. [33] Mais minimalement c'est le montant du
8 cautionnement. Donc, on serait à trois cent quatre-
9 vingt mille (380 000 \$) minimalement?

10 R. Bien, comme j'ai déjà dit, les contingences, des
11 fois, peuvent être un peu plus élevées dépendamment
12 des difficultés qu'il pense rencontrer sur le
13 chantier. Ça fait que, en partant, il manquait déjà
14 un montant, un montant pour les... dans le
15 département des contingences pour assumer ces
16 frais-là. Et on n'avait pas commencé le chantier
17 encore. On était... Je veux dire, on débutait le
18 chantier. Et c'était sûr que sur le boulevard
19 Saint-Laurent, boulevard où est-ce qu'il y avait
20 beaucoup de conduits électriques d'installés, de
21 gaz et tout ça, on allait rencontrer d'autres
22 difficultés.

23 Ça fait qu'on a vraiment... En partant, je
24 faisais face à un problème réel. J'ai avisé les
25 gens de... l'ingénieur qui était sur place, qui

1 était Cima+, on leur a fait mention de la dalle. Il
2 y a un écrit qui a été envoyé de la part de nos
3 ingénieurs pour les aviser de ce problème-là. Donc,
4 au début, bien, on s'est fait mentionner :
5 « Écoutez, on est sur le boulevard Saint-Laurent,
6 il y a des commerçants, il y a ci, il y a ça, il
7 faut continuer les travaux. » Les travaux avaient
8 débuté début... vers la mi-octobre. Et la Ville
9 s'était engagée envers les commerçants que, pour le
10 premier (1er) décembre, une partie des travaux
11 serait terminée, asphaltée et la rue serait ouverte
12 pour le temps des fêtes, et on reviendrait après
13 Noël continuer nos travaux. Ça fait qu'il n'y avait
14 pas de temps à perdre.

15 Puis on a eu instruction d'avancer nos
16 travaux et on regarderait le problème
17 éventuellement de trouver une façon, de quelle
18 façon qu'on allait régler ce problème-là. On est
19 allé de l'avant avec les travaux. Après Noël, on
20 est revenu. Puis je suis revenu à la charge avec
21 les ingénieurs, parce que, veux, veux pas, je
22 commençais à être inquiet. J'ai dit : « Regarde,
23 moi, s'il faut arrêter les travaux, s'il faut
24 régler le problème avant qu'on reprenne les
25 travaux, c'est important, je veux savoir sur quel

1 pied danser. » Donc, il y a eu plusieurs rencontres
2 avec les gens de Cima, avec les responsables pour
3 faire part du problème.

4 Q. [34] Je veux juste faire un aparté. Et c'est peut-
5 être assez important pour voir dans les
6 négociations si c'était pareil pour un de vos
7 compétiteurs. On va aller au prochain contrat, qui
8 est le prolongement de la rue. Ce que je comprends
9 de cet appel d'offres ci, c'est sur le boulevard
10 Saint-Laurent de Sherbrooke à la rue Roy. Mais si
11 nous allons au prochain, à savoir le numéro 32,
12 c'est pour le même boulevard Saint-Laurent, c'est
13 pour le même type de réfection, mais de la rue Roy
14 cette fois-ci à la rue Mont-Royal. Et c'est Garnier
15 qui l'a eu, donc monsieur Borsellino. Saviez-vous,
16 aviez-vous des échanges à ce moment-là avec
17 monsieur Borsellino en disant écoute... Lui aussi
18 vivait le même problème. J'imagine que la dalle de
19 béton, elle se rendait finalement jusqu'à l'avenue
20 Mont-Royal?

21 R. Écoutez, j'ai fait les démarches auprès des gens de
22 Construction Garnier. J'avais parlé au vice-
23 président, monsieur Pellagi. Je me suis informé de
24 leurs conditions de terrain. Et les conditions de
25 terrain étaient les mêmes que les nôtres.

1 Q. [35] Oui.

2 R. Et lui aussi, dans ses documents d'appel d'offres,
3 il n'avait aucune mention d'une dalle de béton dans
4 la rue. Donc, il faisait face à la même situation
5 que la nôtre.

6 Q. [36] Et, là, on a une bonne longueur, de Sherbrooke
7 à Mont-Royal?

8 R. Bien, écoutez, en nombre de mètres, je ne le sais
9 pas, mais je peux quasiment vous dire que c'est
10 plus qu'un kilomètre comme il faut. Donc, on a fait
11 nos démarches. Moi, j'ai rencontré divers
12 intervenants de...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. [37] Je veux juste revenir.

15 R. Oui, Madame.

16 Q. [38] Et par le prix de cautionnement de l'autre, de
17 l'autre contrat, 178.32, on doit présumer, comme
18 c'est à peu près... c'est même moins cher que celui
19 qui, pour lequel vous avez fait une offre ou une
20 soumission, on doit donc présumer que la dalle
21 n'était pas incluse dans ses plans non plus?

22 R. Je n'ai pas le contrat devant moi.

23 Q. [39] Le contrat, le prix a été adjudgé...

24 Me DENIS GALLANT :

25 Vous pouvez aller dans le prochain... Allez au

1 numéro 32, Madame Blanchette. Comme ça, le témoin
2 va pouvoir le voir. Voilà! Garnier.

3 R. Oui. Bien, son prix, comme je peux bien voir, il
4 est à trois millions huit cent quarante-trois mille
5 (3 843 000 \$). Moi, qu'est-ce que j'ai vérifié avec
6 lui, c'était si, dans ses documents d'appel
7 d'offres, la présence d'une dalle était prévue, et
8 au bordereau de soumission. Et ça m'a été confirmé
9 qu'il n'y avait pas d'apparence de dalle de béton
10 lui non plus.

11 Q. [40] Lui non plus. O.K. Continuez!

12 R. Donc, j'ai fait les démarches. J'ai rencontré
13 plusieurs personnes à la Ville de Montréal. J'ai
14 tenté de me faire confirmer, me faire confirmer
15 qu'on allait être payé pour ça. Je peux vous dire
16 que c'était une patate chaude pour les ingénieurs
17 de la Ville, parce que c'était quand même un gros
18 montant. Moi, j'étais à huit cent mille
19 (800 000 \$). Puis je ne connais pas... je ne
20 connais pas le montant de Construction Garnier,
21 mais je pense que ça a été documenté, et c'est
22 accessible, le montant de la sienne. On parlait de
23 gros montants. Ça fait que j'ai fait les démarches.
24 J'ai rencontré plusieurs ingénieurs. Puis souvent
25 je me faisais répondre : « Bien, ce n'est pas la

1 première fois que tu travailles à Montréal, tu dois
2 savoir qu'il y a des dalles de béton dans les rues
3 de la ville. » J'ai dit : « Oui, on doit le savoir,
4 on doit le présumer... »

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. [41] Qui vous disait ça?

7 R. Bien, les ingénieurs au projet. J'ai rencontré
8 monsieur... les gens de Cima, le surveillant de
9 chantier, l'ingénieur au projet. Je ne m'en
10 rappelle pas. Je pense que c'est monsieur Laval
11 Gagnon qui était en charge du projet. Et le projet
12 était piloté, parce que c'était quand même un
13 projet spécial, la personne qui s'occupait du
14 projet lui-même, c'était monsieur Robert Marcil qui
15 s'occupait du projet lui-même. Et je l'ai
16 rencontré, lors des rencontres de chantier à
17 plusieurs reprises, je lui ai fait mention qu'il y
18 avait un problème et qu'il allait falloir trouver
19 une solution, parce qu'on ne parlait pas de petits
20 montant c'était des montants astronomiques. Donc...

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. [42] Et monsieur Marcil lui essayait de trouver une
23 solution, le problème vient de monsieur Surprenant,
24 là.

25 R. Bien écoutez, le problème vient, vient de la

1 conception.

2 Q. [43] O.K.

3 R. C'est la conception qui, moi je pense, qu'il y a eu
4 un manquement.

5 Q. [44] Et monsieur Marcil est un patron, à ce moment-
6 là?

7 R. Bien il était rendu, je ne sais pas son titre
8 exact, mais il était en charge du département.

9 Q. [45] Du département?

10 R. Du module, comme on peut l'appeler. Donc, j'ai eu
11 des rencontres et comme je vous dis c'était un peu
12 une patate chaude pour tout le monde. À un moment
13 donné il y a, j'avais eu une rencontre avec
14 monsieur Gilles Vézina qui lui est ingénieur aussi,
15 il était le supérieur immédiat des ingénieurs qui
16 faisaient souvent... qui étaient chargé de projets
17 et monsieur Vézina m'avait dit écoute, ça doit être
18 de ta connaissance qu'il y a une dalle de béton
19 dans les rues partout à Montréal.

20 Ça fait que j'ai dit oui, mais nous comme
21 entrepreneur notre rôle ce n'est pas de présumer
22 qu'est-ce qu'il y a dans le souterrain. Nous notre
23 rôle aux entrepreneurs c'est de soumissionner avec
24 les documents et l'information que vous nous
25 donnez.

1 Si nous on doit présumer comme entrepreneur
2 qu'il devait y avoir une dalle, un ingénieur qui
3 travaille à la Ville depuis trente (30) ans doit
4 être convaincu qu'il y a des dalles de béton sur le
5 boulevard Saint-Laurent et en plus il y a les
6 outils pour aller faire du carottage et faire les
7 démarches pour s'assurer que l'information qui nous
8 est transmise est exacte. Pourquoi avoir fait un
9 carottage sur les trottoirs et non dans la rue? Ça
10 fait que...

11 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

12 Q. [46] Est-ce que dans les autres plans et devis pour
13 d'autres projets, le carottage était fait dans la
14 rue généralement?

15 R. Ce n'était jamais pareil, mais souvent qu'il était
16 fait sur le trottoir ou dans la rue, on avait
17 l'information de qu'est-ce qu'on allait trouver.
18 L'important c'est que nous comme entrepreneur la
19 bonne information nous soit acheminée. Puis une
20 fois qu'on avait la bonne information, on pouvait
21 élaborer notre prix avec cette information-là.

22 Ça fait que pour vous dire que finalement
23 il a fallu que je procède avec l'intervention de
24 mes procureurs de la compagnie Infrabec, il a fallu
25 que j'envoie des mises en demeure à la Ville de

1 Montréal. Il a fallu qu'on prenne action avec la
2 Ville de Montréal et le dossier a finalement été
3 réglé l'année dernière après que nous avons cessé
4 nos activités.

5 Il y a un montant, il y avait un certain
6 montant qui avait été réglé, mais vu, comme je vous
7 disais que les contingences au contrat étaient
8 défoncées, finalement le contentieux de la Ville de
9 Montréal a suggéré au département, il y a une
10 entente qui s'est fait entre nos avocats et les
11 avocats de la Ville. On a eu un règlement de... à
12 la hauteur de trois cent cinquante-sept mille
13 (357 000), il y a un montant qui nous a été payé en
14 partie pour la dalle de béton.

15 Me DENIS GALLANT :

16 Q. [47] Infrabec ça?

17 R. Oui.

18 Q. [48] Êtes-vous au courant s'il y a eu un tel
19 règlement pour Garnier?

20 R. Écoutez, je ne pourrais pas vous répondre de quelle
21 façon que Garnier a été réglée.

22 Q. [49] Parfait. Alors, nous allons revenir dans
23 l'ordre, Madame la Présidente, alors, je vais
24 maintenant passer à l'ouverture des soumissions du
25 dix (10) décembre deux mille huit (2008) à quatorze

1 heures (14 h 00) et ce qui va être 13P-178-47.

2

3 13P-178-47 : Appel d'offres 9612 2008-11-24

4

5 R. Est-ce que je peux rajouter...

6 Q. [50] Oui, oui, allez-y.

7 R. ... quelque chose là-dessus.

8 Q. [51] Tout à fait.

9 R. Moi je pense que c'est important qu'on comprenne
10 qu'est-ce qui a été fait ici. Je pense que moi
11 comme entrepreneur ça saute à mes yeux, puis je ne
12 suis pas sûr que monsieur tout le monde comprend
13 c'est quoi qui s'est produit ici.

14 C'est sûr que le contrat m'avait été
15 assigné, c'est moi qui ai fait la tournée pour ce
16 contrat-là et je l'ai eu. Mais je veux juste faire
17 ressortir qu'en compétition libre si mettons il n'y
18 a pas de collusion qui se fait sur ce contrat-là,
19 moi comme entrepreneur qui a cette information-là
20 « privilégié » qu'il y a une dalle de béton qui
21 s'y trouve quand elle n'est pas au devis, je peux
22 soumissionner quasiment le contrat au coûtant, puis
23 par après en faisant une réclamation ou en mettant
24 les procureurs, parce que j'ai un dossier qui se
25 tient pour poursuivre la Ville de Montréal. Je suis

1 capable d'aller chercher un certain montant.

2 Puis c'est important de comprendre, moi mes
3 activités avaient cessé, j'étais sur la protection
4 de la Loi de la faillite, j'ai réglé pour trois
5 cent cinquante-sept mille (357 000) parce que je
6 voulais fermer mes dossiers puis passer à autre
7 chose. Mais si j'aurais poussé plus loin j'aurais
8 été capable d'aller chercher encore plus d'argent.
9 C'est un bon compromis qu'on a fait avec le
10 contentieux de la Ville de Montréal pour régler le
11 dossier.

12 Mais je veux juste qu'on comprenne, qu'on
13 soit conscient que des opérations de cette façon de
14 la part des ingénieurs c'est fait dans le but de
15 favoriser un entrepreneur. C'est le moyen, c'est
16 une tactique de donner un hint, de donner une
17 information à entrepreneur qui va lui permettre
18 d'être favorisé par rapport à tous les autres
19 entrepreneurs.

20 Q. [52] Ce bout-là je peux le comprendre, c'est-à-dire
21 parce que ces entrepreneurs-là, pas ces... ces
22 ingénieurs-là dont vous nous avez parlé depuis le
23 début de votre témoignage, ces entrepreneurs-là que
24 vous emmenez à l'hôtel de votre père ou dont votre
25 père est actionnaire à Puerto Vallarta, etc., donc,

1 on entretient des contacts. Mais ce que vous nous
2 dites là par contre c'est que vous avez réclamé des
3 vrais extras?

4 R. Oui, mais...

5 Q. [53] Et ça des vrais extras ce qu'on a compris
6 c'est que les ingénieurs n'ont pas un sou sur les
7 vrais extras?

8 R. Oui, mais qu'est-ce que je tente de vous démontrer
9 que c'est une façon par un ingénieur d'avoir le
10 pouvoir...

11 Q. [54] Et voilà?

12 R. ... d'influencer le résultat d'une soumission. Si
13 on est en compétition libre, et moi comme
14 entrepreneur j'ai l'information d'un fonctionnaire,
15 « oui ce n'est pas montré qu'il y a une dalle de
16 béton au document, mais je te le dis que la dalle
17 de béton existe, quand tu vas exécuter tes travaux,
18 tu vas te rendre compte qu'il y a une dalle », on
19 vient de m'ouvrir la porte à réclamer, à avoir un
20 extra. Puis comme je vous ai dit, on l'a calculé
21 tant de mètres par tant de largeur, on avait une
22 idée d'un montant de qu'est-ce que ça valait. Donc,
23 si je vous dis, c'est une intervention soit par le
24 fait de ne pas l'avoir mis qui donne le pouvoir à
25 un fonctionnaire, à un ingénieur de la Ville

1 d'influencer les appels d'offres.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. [55] Et si je comprends bien, normalement ce qui
4 aurait dû se passer, selon ce que vous nous avez
5 dit depuis quelques jours, l'ingénieur aurait pu
6 pousser pour que vous obteniez le dédommagement, le
7 surplus, sans que vous ayez à faire appel à vos
8 avocats. Et là, il y aurait eu des surplus pour
9 tout le monde?

10 R. Oui. La façon de faire, normalement l'ingénieur qui
11 faisait la surveillance du contrat, aurait dû
12 recommander le paiement, parce qu'il y avait une
13 différence entre les documents donnés et la
14 réalité. Mais comme je vous dis, la Ville était
15 avec une patate chaude. En faisant, en acceptant un
16 règlement de cette façon-là, en y allant, en
17 autorisant un extra, je pense qu'ils ouvraient la
18 porte sur d'autres chantiers à avoir le même
19 problème. Aussitôt qu'on était en présence d'une
20 dalle ou quoi que ce soit, les gens auraient
21 commencé à réclamer. Puis comme je vous dis, il y
22 avait moi comme entrepreneur et il y avait un autre
23 entrepreneur qui faisait un projet. On parlait de
24 gros montants, on parlait de montants au-dessus du
25 million (1 M\$). Ce n'était pas cinquante

1 (50 000 \$), cent mille (100 000 \$), là. Elle était
2 vraiment prise avec une patate chaude. Donc, moi
3 j'ai réglé par le contentieux, parce que j'ai vu
4 que les ingénieurs, il n'y en a pas un qui allait
5 aller... allait prendre le risque de régler. C'est
6 sûr que le contentieux de la Ville de Montréal a
7 rencontré les ingénieurs, et sous la recommandation
8 de leurs ingénieurs, bien, ils ont accepté de faire
9 un règlement avec nous.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. [56] Donc, si je comprends ce que vous nous dites,
12 c'est... parce que vous, vous étiez déjà, Infrabec
13 était déjà sous la protection de la Loi sur la
14 faillite, d'aller vérifier la réclamation de
15 Garnier, ça va peut-être nous donner une idée, ça?

16 R. Bien, vous allez sûrement avoir des indices.

17 Q. [57] Parfait. On s'adressera à la Ville de
18 Montréal. On va continuer maintenant l'ordre.
19 Alors, mercredi dix (10) décembre, appel d'offres
20 9612. Alors :

21 Les soumissions reçues pour la
22 construction d'une conduite d'eau
23 principale, d'un égout sanitaire, d'un
24 égout pluvial et d'une conduite d'eau
25 secondaire là où requis, de pavage, de

1 trottoirs, d'un mail central et d'une
2 piste cyclable dans le prolongement du
3 boulevard Cavendish, d'un point au
4 nord de la rue Ernest-Hemingway à un
5 point vers le nord sont ouvertes.

6 Et vous allez être le plus bas soumissionnaire, le
7 contrat va vous être octroyé par le comité exécutif
8 et les autres soumissionnaires seront T.G.A.

9 Montréal, Bentech, Excavations Super, Construction
10 Garnier, Construction Frank Catania et Construction
11 Artic Béluga, puis vous nous avez dit que c'est
12 monsieur Lapointe...

13 R. C'est bien ça.

14 Q. [58] C'est un monsieur Lapointe qui était votre
15 contact chez Artic Béluga. Mais outre Artic Béluga,
16 là, on reconnaît généralement la même... votre
17 cercle habituel?

18 R. Oui. Oui.

19 Q. [59] Êtes-vous en mesure de nous dire si c'était un
20 appel d'offres truqué?

21 R. Oui, c'est truqué.

22 Q. [60] Et justement, vous étiez le récipiendaire du
23 contrat, si je peux dire ça comme ça?

24 R. Oui.

25 Q. [61] Et si je comprends votre témoignage des jours

1 précédents, c'est qu'effectivement vous avez dû
2 commencer à faire la chaîne d'appels téléphoniques?

3 R. C'est tout le temps le même processus.

4 Q. [62] Parfait.

5 R. Prochain appel d'offres, 48. Même journée, mercredi
6 dix (10) décembre deux mille huit (2008), à
7 quatorze heures (14 h 00). Appel d'offres 9613 :

8 Soumissions reçues pour la
9 construction d'une conduite d'eau
10 principale, d'un égout pluvial et
11 d'une conduite d'eau secondaire là où
12 requis, d'un pavage, d'un mail
13 central, des trottoirs, d'une piste
14 cyclable et les travaux de
15 réhabilitation environnementale dans
16 le prolongement du boulevard Cavendish
17 du point au nord sur la rue Ernest-
18 Hemingway au boulevard Henri-Bourassa.

19
20 13P-178-48 : Appel d'offres 9613, 2008-11-24

21
22 Ce qu'on comprend, c'est que la Ville va comme
23 fractionner des... On a vu ça avec 31 et 32, et on
24 le voit également, là. On est sur le même
25 boulevard, mais ce que je peux comprendre c'est

1 qu'on donne quelques mètres, quelques kilomètres
2 peut-être de travaux dans un appel d'offres, et on
3 va faire pour le reste, peut-être, on va faire un
4 deuxième appel d'offres? C'est ce qu'on peut... on
5 peut voir ça?

6 R. Oui, on peut le constater, là.

7 Q. [63] O.K. Et vous, comme entrepreneur, puis je ne
8 suis peut-être pas la bonne personne... vous n'êtes
9 peut-être pas la bonne personne pour répondre à ça,
10 pourquoi on fait ça? Pourquoi on ne donne pas tout
11 au même entrepreneur dans un seul appel d'offres?

12 R. Écoutez, moi je pense que la façon de faire et de
13 répartir des contrats, je pense que les...
14 vraiment, les meilleures personnes pour vous
15 répondre c'est les ingénieurs et les fonctionnaires
16 de la Ville de Montréal.

17 Q. [64] Mais quand...

18 R. Je ne peux pas vous répondre là-dessus.

19 Q. [65] Aujourd'hui, quand on sait qu'il y a de la
20 collusion, on pourrait peut-être donner tout à la
21 même personne?

22 R. Bien, je ne vois pas c'est quoi le but de le donner
23 à la même personne. Il y a une question aussi de,
24 je pense, de montants de contrats, et souvent c'est
25 la façon de faire, c'est fait par phases. Il y en a

1 une qui doit se faire avant... Il y a des phases
2 qui sont obligatoirement faites avant d'autres à
3 cause d'un développement et les deux ne peuvent pas
4 travailler en même temps. Écoutez, les raisons
5 valables...

6 Q. [66] Vous ne les connaissez pas?

7 R. C'est vraiment les ingénieurs et les fonctionnaires
8 de la Ville de Montréal qui vont être en mesure de
9 vous répondre sur cette question-là.

10 Q. [67] Sauf, quand on regarde, ce sont les mêmes,
11 mêmes soumissionnaires, sauf Construction DJL
12 incorporée, qui va arriver bon dernier cette fois-
13 ci. Mais on parle de T.G.A. Montréal, de
14 Constructions Infrabec. C'est Construction Frank
15 Catania qui va être le plus bas soumissionnaire
16 conforme. Et on va avoir toujours les Excavations
17 Super, Construction Garnier, Construction Arctic
18 Béluga.

19 R. Oui. C'est tout le temps le même principe.

20 Q. [68] Et êtes-vous capable de nous affirmer que,
21 également pour ce tronçon de rue-là, c'était
22 également truqué?

23 R. Oui, c'était truqué.

24 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

25 Q. [69] Est-ce que ça veut dire que Construction DJL

1 aussi a participé à la collusion, ou c'était, elle
2 était là un peu par hasard?

3 R. Je pense que vous allez avoir la chance de le voir
4 sur d'autres secteurs, d'autres domaines de la
5 construction à Montréal. C'est une compagnie qui
6 était plus spécialisée dans le domaine du pavage,
7 donc...

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. [70] Donc, avec votre début de réponse, c'est, et
10 je vous avais posé ces questions-là, vous savez que
11 dans les domaines des trottoirs et dans le pavage,
12 il y a de la collusion également, là.

13 R. Bien, je vous ai répondu que ça ne m'était pas
14 inconnu, mais je n'étais pas la personne la mieux
15 placée pour vous en parler.

16 Q. [71] O.K. Mais DJL, vous nous confirmez que DJL
17 faisait partie du cercle de collusion pour le
18 pavage.

19 R. Ça ne m'était pas inconnu. Comme je vous dis, vous
20 allez avoir le loisir, sûrement, de les interroger.

21 Q. [72] Non mais on s'entend que DJL faisait à peu
22 près quatre-vingts pour cent (80 %) de votre pavage
23 à vous?

24 R. Je pense que j'avais donné quatre-vingts (80),
25 quatre-vingt-quinze pour cent (95 %).

1 Q. [73] Quatre-vingt-quinze (95).

2 R. Oui.

3 Q. [74] Donc, quand on travaille en étroite
4 collaboration avec des gens, je pense qu'on sait ce
5 qu'ils font dans d'autres domaines. Vous allez être
6 d'accord avec moi?

7 R. Je suis d'accord, mais il n'y a jamais personne
8 mieux placé que soi-même pour savoir qu'est-ce
9 qu'on fait.

10 Q. [75] Tout à fait. Je suis d'accord avec vous.
11 Mercredi vingt-deux (22) avril, ça va être la pièce
12 .49, Madame la Greffière, l'appel d'offres 9730.

13
14 13P-178-49 : Appel d'offres 9730, 2009-04-06

15
16 Vingt-deux (22) avril deux mille neuf (2009) à
17 quatorze heures (14 h 00), les soumissions reçues
18 pour la reconstruction d'un passage supérieur du
19 boulevard Louis-Hippolyte-Lafontaine, direction
20 sud, à l'intersection de l'échangeur du boulevard
21 des Galeries d'Anjou, sont ouvertes par l'agent de
22 bureau. Alors, les soumissions boulevard Louis-
23 Hippolyte, ça c'est l'autoroute 25, là. Est-ce que
24 c'est ça?

25 R. Oui, c'est à l'entrée du centre d'achats Galeries

1 d'Anjou, là.

2 Q. [76] O.K. Parfait. On se situe. Et vous allez être
3 le plus bas soumissionnaire conforme à deux
4 millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille huit
5 cent soixante-deux et cinquante-deux sous
6 (2 297 862,52 \$), et vous allez avoir votre sous-
7 contractant en matière de pavage, Construction DJL
8 deuxième, Construction Concrete, vous en avez déjà
9 parlé, 9016-69... Les Entreprises Perra, moi ça ne
10 me dit rien, sur la montée Masson.

11 R. Je ne connais pas. Je ne connais pas.

12 Q. [77] Vous ne le connaissez pas?

13 R. Je ne connaissais...

14 Q. [78] Construction Garnier, Nahtac Construction,
15 vous en avez parlé, Les Grands Travaux Soter vous
16 en avez parlé également, et G. Giuliani, vous en
17 avez parlé hier après-midi.

18 R. Oui.

19 Q. [79] Donc, êtes-vous en mesure de nous dire si
20 c'était, si c'est un appel d'offres truqué?

21 R. Je peux vous confirmer que ce n'était pas un appel
22 d'offres truqué.

23 Q. [80] Et pour quelle raison? Parce que là on n'a pas
24 les montants des cautionnements, là on est à dix
25 pour cent (10 %) de la soumission.

1 R. Parce que je me souviens très bien que j'avais pris
2 ce contrat-là à la compétition, et il n'y avait pas
3 de processus d'appels téléphoniques qui avait été
4 fait là-dessus.

5 Q. [81] O.K.

6 R. Puis comme vous pouvez voir, il y a des
7 entrepreneurs que je ne connais pas, puis je n'ai
8 pas eu de contacts avec non plus.

9 Q. [82] Parfait. Numéro 50.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Je m'excuse.

12 R. Oui.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Oui.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Je voudrais revenir encore là-dessus.

17 Q. [83] Quand vous dites que ce n'est pas un appel
18 truqué parce qu'il y a des gens que vous ne
19 connaissez pas, je suis d'accord, mais il y a des
20 gens que vous connaissez. Alors, comment... C'était
21 déjà préétabli, qui allait l'avoir, le contrat.

22 R. Non. Je veux juste qu'on constate que ce n'est pas
23 un projet d'égouts non plus. C'est un projet de
24 réfection, si on peut revenir à l'autre avant, là?

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Oui.

3 R. Parce qu'on a chan...

4 Q. [84] S'il vous plaît...

5 R. S'il vous plaît.

6 Q. [85] Revenez à 49, Madame Blanchette.

7 R. C'est reconstruction de passage supérieur. C'est
8 une réfection de viaduc. Puis je pense que depuis
9 hier, quand on passe à travers les contrats de
10 réfection de passages à niveau du CP et tout ça,
11 souvent vous avez pu constater qu'il y a une autre
12 série de joueurs qui sont impliqués, et les projets
13 ont été à la libre compétition. Ça fait que, de
14 connaissance, parce que je suis convaincu de ce
15 projet-là, c'est un projet qui a été, qui n'était
16 pas, non, truqué, il était à libre compétition. On
17 déborde un peu du secteur des égouts. On n'est plus
18 dans les égouts, là.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. [86] Mais qu'est-ce qui fait qu'il y a des contrats
21 qui étaient vraiment donnés à la libre compétition?
22 Qu'est-ce que... Ça veut dire qu'il y a des
23 contrats qui n'étaient jamais truqués.

24 R. Bien...

25 Q. [87] Est-ce que c'est ce que ça veut dire? Est-ce

1 que je dois comprendre ça?

2 R. Bien, je pense que comme, depuis jeudi, on tente de
3 démontrer, il y a des secteurs. Il y a le secteur
4 des égouts, monsieur le Procureur parle du secteur
5 des trottoirs, de l'asphaltage. Ça c'est un secteur
6 de réfection de ponts. Moi je peux vous confirmer
7 puis vous affirmer que dans le domaine des ponts,
8 pour ces projets-là, moi, les contrats que j'ai
9 eus, de réfection, je les ai eus en compétition
10 libre. Ça fait que je peux en déduire qu'il n'y a
11 pas un cercle d'entrepreneurs qui tentent de faire
12 de la collusion pour les...

13 Q. [88] Puis on explique ça comment?

14 R. Je ne pourrais pas vous dire. Je ne pourrais pas
15 vous dire. Ma façon de le voir, c'est de dire qu'il
16 y a plusieurs autres intervenants. Puis il n'y a
17 pas assez de volume ou de travaux qui vont en appel
18 d'offres sur ces projets-là pour qu'il y ait quoi
19 que ce soit qui se fasse. Ça fait que, moi, je peux
20 vous confirmer que, là-dessus, ça a été fait à
21 libre compétition.

22 Q. [89] Merci.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. [90] Parce que vous nous dites, ce qui est
25 important, c'est un volume d'affaires. Dans une

1 ville telle que Montréal, avec toutes les
2 infrastructures, surtout les infrastructures
3 vieillissantes, des domaines comme les égouts, il y
4 aura toujours de la réparation, il y aura toujours
5 du changement, ce qu'on peut comprendre, en tout
6 cas dans votre domaine.

7 R. Oui. Je pense, les données publiques, les budgets
8 et les montants qui sont alloués par la Ville pour
9 la réparation des égouts, c'est des montants
10 importants. Je n'ai pas les chiffres exacts. Mais
11 je pense que c'est des données qui sont
12 vérifiables.

13 Q. [91] Donc, il y a toujours un certain volume. Au
14 niveau des égouts, moi, ce n'est pas ma spécialité,
15 mais le pavage, je le subis à Montréal en tant
16 qu'automobiliste. On sait que, également, ça,
17 énormément, comme volume d'affaires, il y en a
18 énormément.

19 R. Oui, il y en a énormément. Puis je pense...
20 Écoutez, je ne suis pas un expert des projets, des
21 programmes de la Ville de Montréal, mais je pense
22 qu'ils ont quand même des programmes d'entretien.
23 Il y a tant d'ouvrage qui se fait par année. Donc,
24 c'est de l'ouvrage qui se fait annuellement. Puis
25 il ne faut pas oublier que, souvent, il y a bien

1 des infrastructures qui ont été négligées, les
2 ponts, et tout ça. Quand il y a eu l'effondrement
3 de certains ponts, bien, là, c'est devenu une
4 priorité pour les villes, le ministère des
5 Transports d'aller valider l'état des ponts et
6 effectuer ces travaux-là. Ça fait que je ne peux
7 pas, je ne suis pas en mesure de vous dire c'est
8 quoi les montants que la Ville alloue.

9 Q. [92] Non, ce n'est pas ça que je vous demande.

10 R. Non, mais je vous dis, moi, je vous parle en
11 connaissance de cause de qu'est-ce que, moi, j'ai
12 vécu. Le reste, je ne suis pas capable de vous
13 dire.

14 Q. [93] Parfait.

15 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

16 Q. [94] Donc, ce que vous dites intuitivement, c'est
17 que plus le volume est élevé, plus il y a une
18 tentation de collusion de la part des
19 entrepreneurs?

20 R. Écoutez, je ne ferais pas... je n'affirmerais pas
21 ça hors de tout doute, mais les indices mènent à
22 croire, mènent à croire ça.

23 Q. [95] À ce phénomène-là. Donc, quand il y a donc une
24 réduction des budgets d'investissement, les
25 entrepreneurs, ayant moins de contrats sur lesquels

1 ils peuvent soumettre, sont plus tentés à vraiment
2 compétitionner pour les avoir?

3 R. Écoutez, ça dépend tout le temps des champs de
4 compétence, dans les secteurs qu'on se trouve. Moi,
5 je peux vous dire que, dans les dernières années,
6 les budgets de la Ville de Montréal, puis je pense
7 qu'il y a des études à l'appui, ont été quand même
8 assez importants, parce que l'état des
9 infrastructures est pas mal désuet.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. [96] Mais pour reprendre ce que monsieur Lachance
12 vous dit, et pour parler personnellement, vous avez
13 été à peu près dix ans à la Ville de Montréal, à
14 faire des travaux, pour la Ville de Montréal.

15 R. Oui.

16 Q. [97] Dans vos bonnes années, là, on parle du milieu
17 des années deux mille (2000), à partir de deux
18 mille cinq (2005), deux mille six (2006) en
19 montant, ça représentait quoi la portion du chiffre
20 d'affaires chez Infrabec, le compte Ville de
21 Montréal?

22 R. Bien, je pense que je l'ai confirmé jeudi ou lundi.
23 Nous, c'est un montant aux alentours d'une dizaine,
24 douzaine de millions par année qu'Infrabec avait
25 comme chiffre d'affaires.

1 Q. [98] Sur un chiffre total d'affaires dans les
2 bonnes années qui pouvait varier entre vingt et
3 quarante millions (20-40 M\$), c'est ce que vous
4 nous avez dit?

5 R. Oui. Oui.

6 Q. [99] Donc dix millions (10 M\$) est quand même...

7 R. C'était quasiment...

8 Q. [100] Un bon client?

9 R. ... un tiers de notre chiffre d'affaires.

10 Q. [101] Parfait. Prochain, ça va être le numéro 50.
11 Mercredi six (6) mai deux mille neuf (2009) à
12 quatorze heures (14 h), appel d'offres 9744.

13

14 13P-178.50 : Appel d'offres 9744 2009-04-20.

15

16 Les soumissions reçues pour la
17 construction d'égouts sanitaires et de
18 conduites d'eau secondaires là où
19 requis, dans le parc Nature et les
20 chemins du Cap-St-Jacques, sont
21 ouvertes.

22 Et voici la liste des soumissionnaires. Conex, là,
23 c'est un gros contrat, neuf millions sept cent
24 quarante-neuf mille huit cent dix et soixante-cinq
25 sous (9 749 810,65 \$) à dix pour cent (10 %) du

1 montant de cautionnement. Et Conex, monsieur Conte.
2 Les Excavations Gilbert Théorêt; Construction Artic
3 Béluga, monsieur Lapointe; Roxboro Excavation; les
4 Constructions Infrabec. Et ça va se limiter, là, à
5 ces soumissionnaires. Et, là, on voit des gens de
6 l'ouest de la ville. Est-ce que vous pouvez nous
7 dire si c'est un contrat qui... un appel d'offres
8 plutôt, pas un contrat, qui était truqué?

9 R. Oui, c'était truqué.

10 Q. [102] Et, comme vous avez dit, Excavation Gilbert
11 Théorêt, monsieur Théorêt lui-même, quand ça
12 regardait peut-être des contrats plus à l'ouest,
13 quand on parle de l'ouest de l'île, ces gens-là,
14 généralement, étaient intéressés à embarquer dans
15 le système, c'est exact?

16 R. C'est bien ça, oui.

17 Q. [103] Parfait.

18 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

19 Q. [104] Donc, tous les soumissionnaires sont là, ont
20 participé à votre connaissance, donc Roxboro
21 Excavation, Artic Béluga puis Excavation Gilbert
22 Théorêt ont dont communiqué avec... se sont parlés,
23 avec Conex puis...

24 R. Absolument.

25 Q. [105] ... c'est lui qui a eu le contrat?

1 R. Oui.

2 Me DENIS GALLANT :

3 Q. [106] Chez Conex, c'est toujours monsieur Conte qui
4 appelait pour dire aux gens de rentrer un prix?

5 R. Oui.

6 Q. [107] Parfait. Prochain, on parle de 51, lundi six
7 (6) juillet deux mille neuf (2009), appel d'offres
8 5026-EC-3755-08.

9

10 13P-178-51 : Appel d'offres 5026-EC-3755-08
11 2009-05-25;06-17

12

13 Les soumission reçues pour la mise à
14 niveau de la station de pompage
15 Francon sont ouvertes.

16 Et vous allez remporter la soumission. J'ai une
17 note à l'effet que le contrat va vous être donné.

18 R. Oui.

19 Q. [108] Cinq millions trente-cinq quatre cent
20 soixante et un et vingt-sept sous (5 035 461,27 \$)
21 et ensuite de ça nous allons avoir Construction
22 D.L.T., Construction Garnier, Louisbourg SBC,
23 division de Construction Louisbourg, Construction
24 Lavalco, moi ça ne me dit rien Lavalco. Est-ce que
25 ça vous dit quelque chose?

1 R. Non, je ne connais pas.

2 Q. [109] Groupe Dubé, on en a parlé. Et là on arrive
3 avec des joueurs, là, bien à part peut-être
4 Louisbourg et Construction Garnier, qui
5 généralement ne sont pas dans le portrait.

6 R. Oui.

7 Q. [110] Êtes-vous en mesure de nous dire si c'était,
8 parce que vous l'avez eu...

9 R. Oui.

10 Q. [111] ... si vous avez truqué cet appel d'offres-
11 là?

12 R. Non, c'était un contrat pris à libre compétition.
13 Et par le titre même on voit que c'est une
14 réfection de station de pompage.

15 Q. [112] D'accord. Donc, ce que vous disiez tantôt ce
16 n'est pas un volume, ce n'est pas un volume qui
17 ferait en sorte qui pourrait intéresser un système
18 collusoire à plus grande échelle?

19 R. C'est bien ça.

20 Q. [113] O.K. 52, huit (8) juillet deux mille neuf
21 (2009), quatorze heures (14 h 00), appel d'offres
22 1014.

23

24 13P-178-52 : Appel d'offres 1014 2009-06-15

25

1 Les soumissions reçues pour la
2 reconstruction d'un égout combiné et
3 d'une conduite d'eau secondaire dans
4 l'avenue Wilderton, d'un point au nord
5 de l'avenue de Kent à l'avenue Barclay
6 sont ouvertes.

7 Et Bentech à deux millions quarante-neuf huit cent
8 trente-huit et vingt-deux sous (2 049 838,22 \$),
9 suivi de Construction Frank Catania, Excavations
10 Super, Construction Léomar et Construction Infrabec
11 et en terminant Entreprises Catcan. Êtes-vous en
12 mesure de nous dire si c'était un appel d'offres
13 arrangé ou truqué?

14 R. Truqué.

15 Q. [114] Alors, toujours parce que cette fois-ci c'est
16 monsieur Bentivegna?

17 R. C'est bien ça.

18 Q. [115] Qui a appelé les autres soumissionnaires?

19 R. C'est bien ça.

20 Q. [116] Parfait. 53, mercredi huit (8) juillet deux
21 mille neuf (2009) à quatorze heures (14 h 00),
22 appel d'offres 1051.

23

24 13P-178-53 : Appel d'offres 1051 2009-06-15

25

1 Les soumissions reçues pour la
2 construction d'un égout combiné et
3 d'une conduite d'eau secondaire dans
4 la rue Murray, de la rue Ottawa à la
5 rue William sont ouvertes.

6 Et les soumissionnaires seront Construction Léomar
7 à un million trois cent soixante-dix-neuf mille
8 cinq cent dix-huit et soixante-quatorze sous
9 (1 379 518,74 \$), suivi de Bentech, d'Excavations
10 Super et de Construction Infrabec. Quatre
11 soumissionnaires. Êtes-vous en mesure de nous dire
12 si c'était un appel d'offres arrangé?

13 R. Oui, ça l'était.

14 Q. [117] Mercredi huit (8) juillet, donc toujours la
15 même journée, ça va être 54. Donc huit (8) juillet
16 deux mille neuf (2009).

17
18 13P-178-54 : Appel d'offres 1007 2009-06-22

19
20 Soumissions reçues pour la
21 reconstruction d'un égout combiné et
22 d'une conduite d'eau secondaire là où
23 requis dans la rue Saint-Paul, Queen,
24 Saint-Henri, Gauvin et Dupré sont
25 ouvertes.

1 Et les soumissionnaires seront Frank Catania à cinq
2 millions quatre cent soixante-quinze mille dollars
3 (5 475 000 \$), Bentech en deuxième, troisième les
4 Excavations Super, les Entreprises Catcan et
5 Infrabec qui va être, qui va avoir le prix le plus
6 haut. Êtes-vous en mesure de nous dire si c'était
7 un appel d'offres truqué?

8 R. Oui, ça l'était.

9 Q. [118] Toujours.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. [119] Et quand vous nous dites, que vous dites que
12 c'est un appel d'offres truqué, c'est parce que
13 vous avez reçu un appel notamment de...

14 R. Oui.

15 Q. [120] Alors c'est pour ça que vous nous dites que
16 c'est un appel truqué?

17 R. Oui.

18 Q. [121] Merci.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. [122] Et de chez Catania en deux mille neuf (2009),
21 là, parce que vous avez parlé que monsieur Pasquale
22 Fedele était là au début puis ensuite de ça vous
23 faisiez affaire avec monsieur Martin Daoust?

24 R. C'est bien ça.

25 Q. [123] Donc en deux mille neuf (2009) c'était

1 monsieur Daoust?

2 R. Oui, il me semble que oui, oui.

3 Q. [124] Il vous semble que oui. Parfait. 55, mercredi
4 quinze (15) juillet deux mille neuf (2009), à
5 quatorze heures (14 h 00), appel d'offres 1010.

6

7 13P-178-55 : Appel d'offres 1010 2009-06-29

8

9 Les soumissions reçues pour la
10 reconstruction d'un égout combiné,
11 d'une conduite d'eau secondaire dans
12 la rue Clark, de l'avenue du Mont-
13 Royal à la rue Villeneuve et dans la
14 rue Jeanne-Mance, de la rue Léo-
15 Parizeau à l'Avenue des Pins sont
16 ouvertes.

17 Soumissionnaires seront T.G.A. Montréal à deux
18 millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit neuf cent
19 quatre-vingt-sept et seize sous (2 998 987,16 \$),
20 suivi de Bentech, des Excavations Super, de
21 Construction Mirabeau, des Entreprises Catcan et
22 vous en dernier, des Constructions Infrabec. Alors,
23 êtes-vous en mesure de nous dire si cet appel-là
24 était truqué et les raisons pour lesquelles cet
25 appel-là vous semble truqué?

1 R. C'était truqué, puis j'ai reçu un appel là-dessus.

2 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

3 Q. [125] Dites-moi à quel moment monsieur Surprenant a
4 pris sa retraite?

5 R. Ouf, moi je pense, puis je pense que je vous l'ai
6 confirmé, là, l'opération quand le gouvernement a
7 mis sur place l'opération Marteau, il y a pas mal
8 d'ingénieurs, je ne dirais pas pas mal, mais
9 quelques ingénieurs qui ont décidé de prendre leur
10 retraite.

11 Q. [126] Donc en deux mille neuf (2009) compte tenu de
12 la nouvelle méthode de calculer le cautionnement de
13 la part de la Ville de Montréal, donc il y a
14 toujours même en deux mille neuf (2009) des gens
15 qui vous donnent le montant estimé...

16 R. Absolument.

17 Q. [127] ... des soumissions. Toujours en deux mille
18 neuf (2009)?

19 R. Absolument.

20 Q. [128] O.K.

21 R. On se retrouve ici au mois de juillet.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Q. [129] Mais ce n'est pas, ce n'était pas monsieur
24 Surprenant qui vous donnait, qui vous donnait le
25 montant, là, vous aviez parlé d'une autre personne,

1 un autre fonctionnaire qui vous disait regarde je
2 l'avais pareil la liste des soumissionnaires,
3 c'était monsieur?

4 R. Mais là on parle du montant de budget.

5 Q. [130] Oui, bien c'est ça?

6 R. Je pense que la question...

7 Q. [131] Oui, mais...

8 R. Ça les budgets, c'était monsieur Surprenant.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. [132] Oui, mais une fois que monsieur Surprenant
11 est parti, est-ce que vous aviez quelqu'un d'autre
12 qui continuait d'assurer de vous donner le montant
13 des budgets qui étaient alloués une fois que le
14 système était en place, du pourcentage, et après
15 que monsieur Surprenant soit parti?

16 R. Écoutez, Madame la Présidente, je peux vous
17 confirmer que, quand l'Opération Marteau a été sur
18 place, a été mise en place, il n'y a plus
19 d'entrepreneur qui parlait à aucun fonctionnaire.
20 Je pense que ça a donné l'effet de revenir à une
21 libre compétition.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Q. [133] Oui, mais ma question, parce que pour
24 répondre à ça, mercredi vingt-neuf (29) juillet
25 deux mille neuf (2009), Marteau était en place.

1 R. Il ne l'était pas.

2 Q. [134] Il ne l'était pas?

3 R. Moi je peux vous confirmer que Marteau a été mis en
4 place fin septembre ou début octobre deux mille
5 neuf (2009), parce que j'ai été la première
6 compagnie qui a été perquisitionnée en décembre, le
7 premier (1er) décembre deux mille neuf (2009).
8 Donc, Marteau a été mis en place fin septembre,
9 début octobre, puis je pense que l'information est
10 vérifiable.

11 Q. [135] Donc, au vingt-trois (23) juillet deux mille
12 neuf (2009), vous aviez toujours l'information des
13 budgets alloués par un fonctionnaire de la Ville de
14 Montréal, et possiblement, il faudrait vérifier la
15 date de retraite de monsieur Surprenant, par
16 monsieur Surprenant?

17 R. Oui, absolument.

18 Q. [136] Est-ce que, suite au départ de monsieur
19 Surprenant, on sait que Marteau était en place,
20 est-ce que vous allez quand même avoir de
21 l'information privilégiée d'un autre fonctionnaire?

22 R. Écoutez, moi, à partir... je vous parle de mes
23 faits vécus à moi, quinze (15) octobre, je pense
24 que c'est connu, j'ai fait la manchette dans une
25 émission Enquête. Moi, à partir de ce moment-là...

1 Q. [137] Vous ne touchez plus à rien?

2 R. J'étais énormément prudent, je ne touchais plus à
3 rien. Rarement j'acceptais de parler à d'autres
4 entrepreneurs. Ça fait qu'à partir de ce moment-là,
5 je ne suis plus en mesure de vous dire qu'est-ce
6 qui s'est fait, de quelle façon que ça
7 fonctionnait. Moi j'ai été un peu déconnecté de la
8 réalité de ce phénomène-là.

9 Q. [138] O.K. Prochain appel d'offres, 56, vingt-deux
10 (22) juillet deux mille neuf (2009). Appel d'offres
11 1009.

12

13 13P-178-56 Appel d'offres 1009 2009-07-06

14

15 Soumissions reçues pour la
16 reconstruction d'une conduite d'eau
17 secondaire là où requis dans la rue
18 Brébeuf, dans la rue Marie-Anne, dans
19 la rue Gilford, sont ouvertes par le
20 préposé.

21 Et le soumissionnaire Infrabec va être le plus bas
22 soumissionnaire à trois millions deux cent vingt-
23 six mille cent soixante-dix-sept et quarante-six
24 (3 226 177,46 \$). J'ai l'information que ce
25 contrat-là vous a été octroyé. T.G.A. Montréal

1 deuxième, Construction Canasa dont on a parlé, et
2 Bentech Construction également, dont on a parlé.
3 Pouvez-vous nous dire si cet appel d'offres était
4 truqué, et si c'est le cas, bien, est-ce que vous
5 avez appelé vos collègues?

6 R. Oui, c'était truqué et c'est moi qui ai fait les
7 téléphones.

8 Q. [139] La même journée, on va vous octroyer un autre
9 contrat, qui est... Bien, en tout cas, on va vous
10 l'octroyer plus tard, mais vous allez être le plus
11 bas soumissionnaire. C'est l'appel d'offres 1052.

12

13 13P-178-57 Appels d'offres 1052 2009-07-06

14

15 Soumissions reçues pour la
16 construction d'un égout combiné et
17 d'une conduite d'eau secondaire dans
18 l'avenue Christophe-Colomb, dans la
19 rue Marie-Anne à l'avenue Mont-Royal,
20 dans la rue Clark et la rue Guilbault
21 à l'avenue des Pins sont ouvertes.

22 Et il va y avoir uniquement trois soumissionnaires,
23 Constructions Infrabec à un million sept cent
24 cinquante-deux mille cent quarante-sept et trente-
25 cinq sous (1 752 147,35 \$), T.G.A. Montréal et les

1 Entreprises Canbec, là, qui est monsieur Andreoli
2 qu'on a vu au Cosenza, c'est exact?

3 R. Oui, c'est bien ça.

4 Q. [140] Et il y avait seulement que... vous aviez
5 seulement deux collègues. Vous avez appelé vos deux
6 collègues?

7 R. Oui.

8 Q. [141] Est-ce que nécessairement, il y en avait
9 peut-être d'autres, mais vous avez... ils n'ont
10 juste pas rentré un prix, c'est tout? C'est
11 faisable, ça?

12 R. Oui, c'est très plausible.

13 Q. [142] C'est plausible? Oui, 57, et là nous allons
14 aller à 58.

15

16 13P-178-58 Appel d'offres 1068 2009-07-13

17

18 Soumissions reçues pour les travaux de
19 réfection partielle de diverses
20 structures pour le passage inférieur
21 de Rouen, voie du Canadien Pacifique
22 sont ouvertes.

23 Et les soumissionnaires seront Concordia

24 Construction à cinq cent quatre-vingt-dix-neuf

25 mille cinq cent cinquante et cinquante-deux

1 (599 550,52 \$), Concordia Construction nous en
2 avons parlé. Construction DJL le deuxième,
3 Construction Concreate, Construction Garnier,
4 Constructions Camvi, moi je ne suis pas sûr que je
5 vous l'ai demandé celui-là. Est-ce que ça vous dit
6 quelque chose?

7 R. Non, je ne le connais pas.

8 Q. [143] Constructions Infrabec. ZS Travaux et
9 gérance, sur le boulevard Henri-Bourassa Ouest,
10 est-ce que ça vous dit quelque chose?

11 R. Non, pas du tout.

12 Q. [144] Et Nahtac Construction dont on a déjà parlé.

13 R. Oui.

14 Q. [145] Alors, êtes-vous en mesure de nous dire si
15 c'était un appel d'offres truqué?

16 R. Non, ce ne l'était pas.

17 Q. [146] Compte tenu que ce n'est pas dans votre
18 domaine, puis compte tenu des joueurs?

19 R. C'est en plein ça, oui.

20 Q. [147] 59, douze (12) août deux mille neuf (2009).

21

22 13P-178-59 Appel d'offres 1050 2009-07-13

23

24 Les soumissions reçues pour la
25 construction d'un collecteur combiné,

1 reconstruction d'une partie d'une
2 structure de chute, y compris le
3 raccordement au collecteur d'un forage
4 de 2 400 millimètres de diamètre sous
5 une voie ferrée, construction d'une
6 chambre de régulation coulée sur place
7 et deux conduites d'eau secondaires et
8 reconstruction de chaussée, de
9 trottoir et de bordure, là où requis,
10 sur le boulevard Décarie, de la rue
11 Saint-Jacques et le boulevard De
12 Maisonneuve, sont ouvertes.

13 Les soumissionnaires sont les suivants, Garnier qui
14 va remporter l'appel d'offres à treize millions six
15 cent quarante-sept quatre cent quatre-vingt-neuf et
16 trente-sept (13 647 489,37 \$); L.A. Hébert; T.G.A.
17 Montréal et Les Constructions Infrabec. Êtes-vous
18 en mesure de nous dire si cet appel d'offres était
19 truqué ou non?

20 R. Oui, ça l'était, puis je peux vous confirmer aussi
21 que c'est un contrat qui n'a pas été octroyé par la
22 Ville de Montréal.

23 Q. [148] Il n'a pas été octroyé par la Ville de
24 Montréal?

25 R. Il n'a pas été octroyé.

1 Q. [149] O.K. C'est-à-dire que... Parfait.

2 R. Il est retourné en appel d'offres.

3 Q. [150] Il est retourné en appel d'offres. Excellent.

4 Mercredi douze (12) août, donc à la même date à
5 quatorze heures (14 h 00), appel d'offres 1005

6

7 13P-178-60 : Appel d'offres 1005 2009-07-27

8

9 Les soumissions reçues pour la
10 reconstruction d'une conduite d'eau
11 secondaire et réhabilitation par
12 gainage intérieure d'une conduite
13 d'eau principale, là où requis, dans
14 le chemin de la Côte-des-Neiges, de la
15 rue Piémont et boulevard Édouard-
16 Montpetit, sont ouvertes.

17 Et vous allez remporter l'appel d'offres, je peux
18 vous confirmer que le contrat vous a été octroyé,
19 Constructions Infrabec, à sept millions trois cent
20 quatre-vingt-quatorze mille cinq cent cinquante-
21 quatre et treize (7 394 554,13 \$). Va suivre
22 Construction A.T.A., T.G.A. Montréal, Construction
23 Frank Catania, Entreprises Catcan. Êtes-vous en
24 mesure de nous dire si c'est un appel d'offres
25 truqué et avez-vous appelé vos collègues?

1 R. Oui, c'était truqué et j'ai appelé les autres
2 entrepreneurs.

3 Q. [151] 61, l'appel d'offres 1015 en date du dix-neuf
4 (19) août deux mille neuf (2009) à quatorze heures
5 (14 h 00)

6
7 13P-178-61 : Appel d'offres 1015 2009-08-03

8
9 Soumissions reçues pour la
10 reconstruction d'une conduite d'eau
11 secondaire dans la rue Léonard de
12 Vinci, la rue Jean-Talon et la rue
13 Everett, la reconstruction d'un égout
14 combiné et d'une conduite d'eau
15 secondaire dans la 16ième avenue, la
16 rue Legendre est à la rue Louvain est,
17 sous ouvertes.

18 Les soumissionnaires seront T.G.A. Montréal à trois
19 millions vingt-deux zéro zéro deux et trente-huit
20 (3 022 002,38 \$), suivie d'Excavation Super,
21 Construction Artic Béluga, Entreprises Catcan,
22 Bentech Construction Incorporée, Construction Frank
23 Catania, Constructions Infrabec et Construction
24 Garnier. Êtes-vous en mesure de nous dire si
25 c'était une soumission qui était arrangée?

1 R. Oui, c'était truqué.

2 Q. [152] Parfait. Et on comprend que T.G.A., c'est
3 monsieur...

4 R. Piazza.

5 Q. [153] ... Piazza, Piazza a appelé... en tout cas
6 c'est, c'était à son tour d'appeler le monde, c'est
7 ça?

8 R. C'est bien ça.

9 Q. [154] Vingt-six (26) août deux mille neuf (2009) à
10 quatorze heures (14 h 00), numéro 62

11

12 13P-178-62 : Appel d'offres 1004 2009-08-10

13

14 Soumissions reçues pour la
15 reconstruction d'un égout combiné et
16 d'une conduite d'eau secondaire dans
17 la rue Montcalm et dans l'avenue
18 Summerhill sont ouvertes.

19 Soumissionnaires : Entreprise Catcan, trois
20 millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cent
21 quarante et sept sous (3 987 140,07 \$) suivie de
22 Bentech, de Construction Frank Catania, des
23 Excavations Super, de T.G.A. Montréal, des
24 Constructions Infrabec. Êtes-vous en mesure de nous
25 dire si cet appel d'offres était truqué?

1 R. Oui, ça l'était.

2 Q. [155] Et vous êtes en mesure de nous dire que
3 c'est... Dans votre cas, vous, c'était monsieur -
4 comment il s'appelle - Catania, Paolo Catania lui-
5 même qui appelait chez Catcan?

6 R. Oui, oui. Chez Catcan, oui.

7 Q. [156] Parfait. Prochain appel d'offres mercredi
8 sept (7) avril deux mille dix (2010), donc là on
9 est rendu en deux mille dix (2010), appel d'offres
10 9951

11

12 13P-178-63 : Appel d'offres 9951 2010-03-22

13

14 Les soumissions reçues pour le
15 remplacement partiel d'une conduite
16 d'eau de neuf cents (900) millimètres
17 en béton-acier sur le chemin de la
18 Côte-Sainte-Catherine entre Côte-des-
19 Neiges et Decelles sont ouvertes par
20 l'agent de bureau.

21 Soumissionnaires : CTI Construction sur la rue Viau
22 à six cent quatre-vingt mille... six cent quatre-
23 vingt-huit mille neuf cent trente-deux et
24 cinquante-six sous (688 932,56 \$). De mémoire, on
25 l'a vu, je pense, vous ne connaissiez pas CTI.

1 R. Non.

2 Q. [157] Louisbourg qui va suivre, T.G.A. Montréal,
3 Construction Léomar qu'on a déjà vu, Constructions
4 Infrabec, Construction A.T.A. et Entreprises
5 Catcan. Êtes-vous en mesure de nous dire si c'est
6 un appel d'offres truqué?

7 R. Non, ça ne l'était pas.

8 Q. [158] Compte tenu de la nature des travaux?

9 R. Compte tenu de la nature des travaux et compte tenu
10 qu'à partir du mois d'octobre deux mille neuf
11 (2009), comme je vous ai dit, je ne répondais plus
12 à aucun appel et je faisais mes affaires par moi-
13 même.

14 Q. [159] 63. Et maintenant, on va aller à 64, lundi
15 dix (10) mai deux mille dix (2010) à quatorze heures
16 (14 h 00), l'appel d'offres 9954

17
18 13P-178-64 : Appel d'offres 9954 2010-04-21

19
20 Les soumissions reçues pour la
21 construction d'une conduite principale
22 d'aqueduc d'un diamètre de six cents
23 (600) millimètres en béton-acier dans
24 la rue Sommerset à Dollard-des-Ormeaux
25 et dans l'emprise Hydro-Québec à

1 Pointe-Claire entre les boulevard de
2 Salaberry et Brunswick sont ouvertes.
3 Les soumissionnaires seront Louisbourg SBC C.E.C.
4 Division Construction Louisbourg à un million neuf
5 cent soixante-quatre sept cent trente et quarante-
6 sept (1 964 730,47 \$), Construction F. Catania,
7 T.G.A. Montréal, CTI Construction, Constructions
8 Infrabec, Construction Garnier, Construction
9 A.T.A., Pavages D'Amour - on en a déjà parlé -
10 Excavation Gilbert Théorêt et Catalogna et Frères -
11 ça, ça ne me dit rien Catalogna. Est-ce que ça vous
12 dit quelque chose?

13 R. Oui, c'est des entrepreneurs que j'ai vus une ou
14 deux fois là, c'est la famille Catalogna.

15 Q. [160] Qui sont à Lachine que je comprends.

16 R. Ils sont à Lachine, c'est ça.

17 Q. [161] Parfait. Vingt-trois (23) juin deux mille dix
18 (2010) à quatorze heures (14 h 00), appel
19 d'offres...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Juste un instant.

22 Q. [162] Le dix (10) mai, celui qu'on vient juste de
23 faire, est-ce que c'est un contrat qui est truqué
24 ou pas?

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Je vais... Vous lui avez posé la question.

3 Q. [163] Répondez-y.

4 R. Non, ça ne l'était pas.

5 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

6 Q. [164] Mais je comprends, là, que vous, vous avez
7 dit qu'en octobre deux mille neuf (2009) vous avez
8 arrêté vos activités de participer à ça.

9 R. Oui.

10 Q. [165] Tous les contrats qu'il reste à regarder,
11 aucun de ceux-là, vous... Pour vous, vous ne le
12 savez pas.

13 R. Pour moi...

14 Q. [166] C'est des contrats que vous ne savez pas
15 s'ils sont truqués ou pas truqués.

16 R. Bien, je le sais très bien s'ils sont truqués,
17 parce que si je suis là, j'ai rentré un prix, je
18 n'ai pas eu d'appel ou je n'ai pas fait d'appels
19 dessus.

20 Q. [167] Donc, vous n'avez pas participé à rien de ça,
21 c'est ça...

22 R. Moi je...

23 Q. [168] ... pour tous les cinq, six contrats qu'il
24 reste encore.

25 R. Je n'ai pas participé à rien de ça.

1 Q. [169] Parce qu'après octobre deux mille neuf
2 (2009)...

3 R. Oui.

4 Q. [170] ... vous cessez ces activités-là?

5 R. Oui.

6 Q. [171] O.K.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. [172] Peut-être, mais ça ne vous empêche pas de
9 recevoir un appel. Par exemple, dans le contrat du
10 dix (10) mai deux mille dix (2010), à moins que
11 tous les entrepreneurs se soient entendus pour
12 aller en appel libre, Louisbourg, là, du dix (10)
13 mai deux mille dix (2010), vous ne faisiez peut-
14 être pas d'appels, mais ça ne vous empêchait pas
15 d'en recevoir.

16 R. Moi je peux vous dire que je ne prenais plus
17 d'appels, et je ne participais plus... je participais...

18 Q. [173] Participiez plus?

19 R. ... participais plus à des soumissions de
20 complaisance. Donc, s'il y a de quoi qui se
21 passait, c'est sûr que moi je ne déposais plus
22 aucune soumission pour couvrir qui que ce soit.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. [174] Est-ce que vous êtes au courant si vous étiez
25 le seul à faire ça? Est-ce qu'à un moment donné le

1 groupe des entrepreneurs ont décidé, ouf!, il
2 commence à faire chaud, là, la police est là, le
3 gouvernement a mis en place des escouades
4 spécialisées. Est-ce que vous avez eu vent de ça,
5 qu'on arrêtaît ça, ce système-là?

6 R. Écoutez. Moi je peux vous dire, de mon côté, ça a
7 été ma façon de faire. J'ai eu vent que les
8 entrepreneurs étaient craintifs. Je ne vous dirais
9 pas que du jour au lendemain, partout, tout a
10 arrêté, mais je peux vous dire que où moi j'étais,
11 où je soumissionnais, où vous voyez mon nom
12 apparaître, il n'y a pas de collusion qui se
13 faisait là.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. [175] Donc, ce que vous êtes en train de nous dire,
16 Monsieur Zambito, c'est que la création d'une
17 escouade anticollusion ou anticorruption a un effet
18 très bénéfique sur l'industrie, sur les
19 entrepreneurs et sur la collusion et la corruption
20 dans le monde public. Dans le monde de l'industrie
21 de la construction.

22 R. Écoutez, je pense que je peux l'affirmer, oui, mais
23 la meilleure façon de le démontrer, c'est l'étude
24 des contrats. Puis je pense que ça a été
25 publiquement sorti que les coûts des contrats, dans

1 les dernières années, ont baissé. Ça fait que c'est
2 le meilleur indice pour guider les gens, pour voir
3 qu'il y a eu un changement, une façon de faire.

4 Q. [176] Et selon vous, les contrats ont baissé de
5 combien?

6 R. Écoutez, je ne suis pas en mesure de vous donner un
7 chiffre, un pourcentage. Je l'ai vu dans les
8 médias, on parle de quinze pour cent (15 %)...

9 Q. [177] Non mais vous-même?

10 R. Moi je vous dirais, là, facilement... Bien, quinze
11 pour cent (15 %), c'est ma théorie, à peu près
12 quinze pour cent (15 %).

13 Q. [178] Que vous-même vous aviez baissé vos prix de
14 quinze pour cent (15 %).

15 R. Bien, écoutez, si, à un moment donné, on
16 soumissionne puis on n'a plus un pour cent (1 %) à
17 donner aux fonctionnaires, on n'a plus trois pour
18 cent (3 %) à donner aux partis politiques, et un
19 deux point cinq pour cent (2.5 %) à donner au crime
20 organisé, on vient de baisser de quasiment six,
21 sept pour cent (7 %).

22 Me DENIS GALLANT :

23 Q. [179] Puis selon vous ça a arrêté quand, ça, tous
24 ces paiements-là?

25 R. Bien, moi... Mon expérience à moi, à partir de la

1 mise en place de l'escouade Marteau, les contrats
2 que j'ai soumissionnés et que je déposais, ils
3 étaient faits en toute liberté de compétition.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. [180] Et ce que vous êtes en train de dire, c'est
6 que vous ne donniez plus le pizzo, ou la redevance
7 à la mafia.

8 R. Bien, je pense que, comme j'ai expliqué, le deux et
9 demi pour cent (2 1/2 %) était donné lorsque les
10 entrepreneurs réussissaient à s'entendre. À partir
11 de ce moment-là, il n'y avait plus d'entente. Ça
12 fait qu'à partir de ce moment-là, c'est sûr, que ce
13 soit au crime organisé, que ça soit au parti
14 politique du maire Tremblay, que ça soit aux
15 fonctionnaires, il n'y a plus rien qui se donnait.

16 Q. [181] Ce qui veut donc dire que la création de ces
17 escouades-là ne vous a pas empêché de vivre, là.
18 Parce qu'on voit que vous avez obtenu d'autres
19 contrats, ça vous coûtait moins cher, puis vous
20 n'aviez plus cette pression-là. Est-ce que c'est ça
21 qu'on doit comprendre?

22 R. Moi, l'expérience que j'ai, la création de cette
23 escouade-là et mon arrestation a fait que ça m'a
24 mis en dehors du domaine de la construction.

25 Q. [182] O.K.

1 R. Donc, je ne suis pas convaincu, ça a eu un effet de
2 ralentissement, mais je ne suis pas convaincu que
3 l'Escouade Marteau aurait venu au bout du problème
4 et à terme pour régler le problème une fois pour
5 toute.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. [183] On va y revenir tantôt. Mais juste votre
8 arrestation, c'est quelle date?

9 R. Trois (3) février deux mille onze (2011).

10 Q. [184] Trois (3) février deux mille onze (2011).

11 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

12 Q. [185] Dans la période où vous donniez une
13 contribution de deux et demi pour cent (2,5 %) au
14 crime organisé puis à d'autres intervenants, dans
15 les contrats non truqués, les contrats libre
16 marché, est-ce que, également, vous donniez une
17 cote de deux et demi (2,5 %) au crime organisé?

18 R. Non, pas du tout.

19 Q. [186] C'était seulement les contrats truqués que,
20 là, vous aviez cette cote-là?

21 R. Oui, absolument.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Q. [187] Évidemment ce qu'on appelait le secteur, dans
24 votre cas, le secteur des égouts pur?

25 R. Moi, je parle tout le temps qu'est-ce qui me

1 concernait moi. Les autres domaines, comme j'ai
2 dit, j'avais connaissance, j'avais ouï-dire, mais
3 je pense qu'il y a des intervenants, d'autres
4 acteurs qui vont être en mesure de venir vous
5 confirmer plus précisément qu'est-ce qui se passait
6 dans leur champ d'activité à eux.

7 Q. [188] Êtes-vous en mesure de nous dire, pendant
8 qu'on est sur ce sujet-là, qu'à la Ville de
9 Montréal, à la conception en tout cas, on se
10 servait d'un certain programme informatique, ce qui
11 faisait en sorte que... monsieur Surprenant qui
12 était à la conception, bien, pouvait quand même
13 manipuler les chiffres et faire augmenter, faire
14 augmenter le coût artificiellement d'un contrat, et
15 que ce programme-là, bien, d'année en année,
16 faisait en sorte que les contrats augmentaient
17 pareil de façon artificielle? C'est jusqu'à un
18 moment donné, les entrepreneurs, vous vous êtes
19 rencontrés, vous avez dit : Hey, là, on exagère, on
20 va peut-être un peu trop loin, on va
21 s'autocensurer, parce que si on laisse faire
22 Surprenant, les contrats, ça n'aura pas d'allure,
23 ça va être quarante pour cent (40 %) de plus que ça
24 vaut généralement? Êtes-vous en mesure de nous
25 répondre là-dessus?

1 R. Écoutez, moi, je ne connais pas le programme qui
2 est utilisé à la Ville de Montréal. Qu'est-ce que
3 je connais, qu'est-ce que je comprends, c'est que
4 les budgets sont faits à partir des prix unitaires
5 de l'année, en cours de l'année passée. Donc, si
6 ces prix-là sont gonflés, et on prend ces montants-
7 là pour faire des budgets et on rajoute un
8 pourcentage d'indice à la vie, je pense que ça fait
9 boule de neige et ça augmente de façon artificielle
10 par soi-même. Si, aujourd'hui, où est-ce que dans
11 l'industrie, je pense qu'on réalise qu'il y a une
12 baisse de quinze pour cent (15 %) des coûts des
13 contrats et on reprend ces montants-là et on refait
14 des budgets, c'est sûr que les budgets vont être
15 moins de quinze pour cent (15 %). Donc, je pense
16 que c'est plausible d'affirmer qu'est-ce que vous
17 venez de me demander.

18 Q. [189] Ce que je vous ai suggéré.

19 R. Oui.

20 Q. [190] Il y avait une deuxième partie à ma question.
21 Est-ce que, à un moment donné, les entrepreneurs se
22 sont parlés, rencontres en personne ou par
23 téléphone, en disant : Il faut arrêter ça, parce
24 que, là, on va se faire pogner, ça n'a plus de
25 sens, c'est rendu bien trop haut? Et que monsieur

1 Surprenant, à un moment donné, vous n'en aviez plus
2 besoin. Il a été comme remplacé par la machine.
3 Puis que le un pour cent (1 %), les entrepreneurs
4 étaient moins enclins à lui verser. Monsieur
5 Surprenant n'était pas vraiment content de cette
6 situation-là?

7 R. Écoutez, c'est sûr qu'à un moment donné, je pense
8 que, oui, il y a eu des discussions avec les
9 entrepreneurs que ça prenait... il fallait se
10 limiter, parce que, comme vous avez affirmé, les
11 budgets montaient plus vite que l'indice...

12 Q. [191] Du coût de la vie.

13 R. Du coût de la vie. Donc, à un moment donné, il a
14 fallu s'autoréglementer pour s'assurer quand même
15 qu'on ne passait pas d'un montant... d'une
16 augmentation de dix pour cent (10 %) annuelle parce
17 que ça ne se tenait pas. Ça fait que c'est sûr qu'à
18 un moment donné, il a fallu mettre un frein, y
19 aller intelligemment.

20 Q. [192] J'ai oublié la cote, Madame la Greffière.

21 LA GREFFIÈRE :

22 64.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. [193] Parfait. 65. Appel d'offres 1088, vingt-trois
25 (23) juin deux mille dix (2010) à quatorze heures

1 (14 h 00).

2

3 13P-178-65 : Appel d'offres 1088 2010-05-31

4

5 Les soumissions reçues pour la
6 construction de conduite d'eau
7 principale et d'une conduite d'eau
8 secondaire dans la rue de la Montagne,
9 la rue du Séminaire, la rue William et
10 dans la rue du Séminaire de la rue
11 Ottawa à la rue de la Montagne sont
12 ouvertes.

13 Les soumissionnaires seront T.G.A Montréal qui va
14 être le plus bas à deux millions soixante-trois
15 neuf cent soixante-quinze et quatre-vingt-un
16 (2 063 975,81 \$), Excavations Loïselle & Frères
17 dont on a vu, Louisbourg, Bentech, Pavages d'Amour,
18 Construction Infrabec, Construction Artic Béluga,
19 Construction Garnier, Construction ATA,
20 Construction Léomar, Excavations Gilbert Théorêt,
21 Doncar Construction. Là il commence à y avoir pas
22 mal de monde, là. Est-ce que c'est selon vous un
23 appel d'offre qui est truqué?

24 R. À ma connaissance, non.

25 Q. [194] Mercredi, quatorze (14) juillet deux mille

1 dix (2010) à quatorze heures (14 h 00), 66.

2

3 13P-178-66 : Appel d'offres 1092 2010-06-28

4

5 Les soumissions reçues pour la
6 reconstruction d'un conduite d'eau
7 secondaire et trois regards d'égout
8 dans la rue Saint-Dominique de
9 l'avenue Duluth à la rue Rachel,
10 arrondissement Plateau Mont-Royal sont
11 ouvertes.

12 Louisbourg SBC à sept cent trente-huit mille quatre
13 cent onze et trente-deux (738 411,32 \$), T.G.A.
14 Montréal, Construction Infrabec, Construction
15 Léomar, Construction Artic Béluga, Excavations
16 Super, Bentech, Construction Mirabeau, Équipements
17 Tyko, Construction Garnier, CTI Construction, les
18 Entreprises Catcan. À votre connaissance?

19 R. Ça ne l'était pas.

20 Q. [195] Et c'est une évidence, mais le système, vous
21 arrêtez de faire de la collusion, il y a de plus en
22 plus de monde?

23 R. Je pense que.

24 Q. [196] On peut en tirer nos propres conclusions?

25 R. Oui.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [197] Est-ce qu'on peut penser ou, vous dites que
3 ça ne l'était pas, mais la raison pour laquelle
4 vous dites que ça ne l'était pas, c'est parce que
5 vous ne parliez plus, vous, à personne, aux autres
6 entrepreneurs?

7 R. Oui, oui, je comprends.

8 Q. [198] Donc vous ne vous rencontriez plus pour leur
9 parler ou pour faire de la collusion avec eux?

10 R. Oui.

11 Q. [199] Mais ce que les autres faisaient vous ne le
12 savez pas. Donc, est-ce qu'on peut dire que vous
13 n'êtes pas en ce qui vous concerne l'appel n'était
14 pas truqué, mais vous ne pouvez pas dire en ce qui
15 concerne les autres si l'appel était truqué ou pas
16 parce que vous, de toute façon vous ne receviez
17 plus les appels?

18 R. Oui, mais qu'est-ce que je peux vous confirmer
19 c'est que dans les soumissions où je déposais, il
20 faut croire que ce n'était pas truqué, parce que,
21 les autres s'ils ne m'appelaient pas, moi je
22 déposais ma soumission. Il y aurait eu des
23 mauvaises surprises, je m'aurais retrouvé plus bas
24 soumissionnaire si eux tentaient de faire de quoi,
25 puis je n'étais pas averti. J'aurais ramassé les

1 soumissions.

2 Q. [200] Mais vous dites que vous ne preniez plus les
3 appels?

4 R. Mais c'est pour ça, vous me demandez si c'était
5 possible qu'eux fassent des choses sans que moi je
6 sois en connaissance de cause.

7 Q. [201] Oui?

8 R. Moi je vous dis dans les soumissions où j'étais
9 présent et je déposais, je peux vous affirmer qu'il
10 n'y a rien qui se passait. S'il y avait des projets
11 où moi je n'avais pas les documents, je n'avais pas
12 été chercher les documents ou je n'étais pas
13 intéressé ou je ne soumissionnais pas, que je
14 n'avais pas les documents, peut-être qu'il y a des
15 choses qui se passaient, mais je ne suis pas en
16 mesure de vous répondre.

17 La seule chose que je peux vous affirmer
18 c'est que où moi je déposais il n'y avait pas aucun
19 appel qui se faisait. Puis ça aurait été très
20 risqué des autres entrepreneurs de tenter de faire
21 de la collusion entre eux sans que moi je sois mis
22 au courant.

23 Q. [202] O.K.

24 R. Parce que j'aurais ramassé les contrats si je
25 n'avais pas été appelé.

1 Q. [203] O.K. Donc ce que vous me dites c'est que non
2 seulement vous ne preniez pas les appels, mais vous
3 ne receviez pas d'appel?

4 R. Moi c'était clair quand j'ai, au mois d'octobre,
5 j'ai coupé mes liens, donc je ne faisais plus
6 l'appel et je n'acceptais plus d'appel. Pour moi
7 c'était clair envers les autres que j'étais sur un
8 mode libre compétition.

9 Q. [204] O.K. Alors ce que vous venez de dire...

10 R. Parce qu'il faut...

11 Q. [205] ... il y a quand même une nuance, là.

12 R. Oui, mais c'est parce qu'il faut prendre en
13 considération aussi à partir du mois d'octobre, il
14 n'y a plus rien qui est... les entrepreneurs le
15 savent plus sur quel pied danser, il y a-tu de
16 l'écoute électronique, il y a-tu, tu sais,
17 l'opération Marteau est créée. Donc moi c'est comme
18 je vous dis, je n'appelais plus personne et je
19 n'acceptais plus d'appel. Donc, dans les
20 soumissions ou les appels d'offres où moi j'ai
21 déposé à partir d'octobre deux mille neuf (2009),
22 je peux vous confirmer qu'il n'y a aucun contrat
23 qui était truqué ou organisé.

24 Q. [206] O.K. Merci.

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. [207] C'est parce que peut-être, dans la même
3 lancée, c'est-à-dire que vous êtes un membre
4 important de ce cartel-là, si je peux appeler ça un
5 cartel, les collusionnaires. Alors, Infrabec, là,
6 au nombre de pourcentage que vous aviez, vous étiez
7 un incontournable. Je vous ai qualifié du troisième
8 ou du quatrième joueur hier, puis je pense que vous
9 m'avez donné raison. Après F. Catania, après
10 Garnier et Catcan, c'est vous?

11 R. C'est bien ça.

12 Q. [208] On s'entend? Donc, quatrième?

13 R. Oui.

14 Q. [209] Alors, vous êtes un gros joueur qui quitte le
15 navire, O.K. Donc, si vous soumissionnez, ces gens-
16 là peuvent s'attendre à ce que techniquement, si
17 vous y allez aux coûts réels, que vous voliez la
18 job, là?

19 R. Bien, c'est réel.

20 Q. [210] Ils ne pouvaient pas prendre cette chance-là,
21 là?

22 R. Bien, ils ne prendront pas la chance, parce que...

23 Q. [211] En ne vous parlant plus, ils ne peuvent pas
24 prendre la chance de truquer. Moi, c'est de la
25 manière que je le comprends.

1 R. Bien, c'est la logique, parce que c'est tout moi.
2 Ils vont faire l'ouvrage, ils vont tasser tout le
3 monde, puis moi, en ne me parlant pas, c'est moi
4 qui vais ramasser tout l'ouvrage.

5 Q. [212] À moins qu'eux-mêmes décident de s'auto-
6 régler et d'y aller au plus bas, mais ça ne
7 donne plus rien d'avoir une entente de collusion à
8 ce moment-là.

9 R. Moi je vous dis qu'à partir de ce moment-là, c'est
10 devenu une libre compétition.

11 Q. [213] Parfait. Donc, j'ai peut-être trois contrats
12 à regarder avec vous, là, puis je pense qu'on va
13 avoir le résultat assez vite, ce que vous nous
14 dites. Alors, numéro 67, quatorze (14) juillet deux
15 mille dix (2010), les soumissions, donc, l'appel
16 d'offres 1099,

17

18 13P-178-67 Appel d'offres 1099 2010-0628

19

20 Soumissions reçues pour la
21 construction d'un collecteur combiné
22 en tranchée dans le boulevard Décarie
23 entre le point nord de la rue Crowley
24 et un point au nord de la rue Saint-
25 Jacques, projet du CUSM, site Glen,

1 lot 2, arrondissement de Côte-des-
2 Neiges, Notre-Dame-de-Grâce sont
3 ouvertes.

4 Et vous allez remporter l'appel d'offres, suivi de
5 Louisbourg, Construction Garnier, Artic Béluga,
6 L.A. Hébert, Groupe Dubé. Et ce que je peux
7 comprendre de votre réponse, ce que vous avez dit à
8 l'instant, c'est que vous étiez vraiment en libre
9 marché et vous avez remporté le contrat?

10 R. C'est bien ça.

11 Q. [214] 68, appel d'offres 1103, quatorze (14)
12 juillet toujours.

13

14 13P-178-68 Appel d'offres 1103 2010-06-28

15

16 Alors :

17 Soumissions reçues pour le
18 remplacement et reconstruction de la
19 conduite d'eau dans l'avenue du Parc,
20 la rue Bernard à l'avenue Laurier,
21 arrondissement Plateau-Mont-Royal sont
22 ouvertes.

23 Et là, ça va être Louisbourg à trois millions
24 vingt-trois cinq cent quatre-vingt-deux et
25 soixante-trois sous (3 023 582,63 \$), Construction

1 Artic Béluga, Construction Garnier, Constructions
2 Infrabec, Construction A.T.A, Excavations Super,
3 Excavations Gilbert Théorêt. J'imagine que votre
4 réponse, à ce moment-là, est la même?

5 R. C'est la même, oui.

6 Q. [215] 69, toujours à la même date, appel d'offres
7 1003.

8

9 13P-178-69 Appel d'offres 1003 2010-06-14

10

11 Soumissions reçues pour la
12 reconstruction d'un égout combiné,
13 d'une conduite d'eau secondaire, de la
14 chaussée et des trottoirs de la rue
15 Sainte-Catherine, de l'avenue Jeanne-
16 d'Arc à l'avenue William-David,
17 arrondissement de Mercier-Hochelaga-
18 Maisonneuve sont ouvertes.

19 Et vous allez remporter le contrat de l'appel
20 d'offres à cinq millions sept cent soixante-sept
21 quatre cent quatre-vingt quatorze et quatre-vingt-
22 six (7 767 494,86 \$), et les entrepreneurs vont
23 être les suivants : Catcan, Louisbourg, T.G.A.,
24 Bentech, Artic Béluga, Excavations Gilbert Théorêt,
25 Construction Garnier, Construction Mirabeau,

1 Construction A.T.A. et Excavations Super. Même
2 constat?

3 R. Oui, même principe.

4 Q. [216] Et 70, appel d'offres 1100.

5

6 13P-178-70 Appel d'offres 1100 2010-07-05

7

8 Les soumissions reçues pour la
9 construction des collecteurs d'égouts
10 combinés (plusieurs diamètres),
11 reconstruction d'une partie de la
12 structure de chute y compris le
13 raccordement au collecteur, égouts
14 existants à enlever, construction de
15 deux conduites d'eau secondaires et
16 reconstruction des chaussées,
17 trottoirs et bordures, là où requis,
18 dans le boulevard Décarie, deux côtés,
19 de la rue Saint-Jacques vers le nord,
20 sont ouvertes.

21 Et Construction Garnier va remporter l'appel
22 d'offres à deux millions cent cinquante neuf mille
23 six cent soixante-quatre et quarante-sept
24 (2 159 664,47 \$), suivi de vous, Constructions
25 Infrabec, Louisbourg et Catalogna et Frères qu'on a

1 vu un petit peu plus tôt. Alors, même résultat?

2 R. Oui. J'aimerais, si c'est possible, juste faire une
3 remarque.

4 Q. [217] Oui.

5 R. Malgré, puis je pense que c'est important de le
6 noter, malgré le fait que c'était en libre
7 compétition, on peut quand même voir que les
8 entrepreneurs respectaient quand même un certain...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. [218] Roulement.

11 R. ... pas un... un roulement, mais, je veux dire, il
12 y a quand même... ils tentaient quand même de
13 garder leur territoire. Il n'y a pas beaucoup de
14 monde, des entrepreneurs qui travaillaient à Laval
15 qui ont descendu à Montréal. Il y a quelques noms
16 qu'on voit différents, mais dans l'ensemble, on
17 retrouve quand même tout le temps les mêmes
18 entrepreneurs. Ça fait que quand je vous dis, je
19 vous ai affirmé que c'était une loi non écrite
20 entre entrepreneurs, ça confirme que les ententes
21 se respectaient malgré le fait qu'ils n'avaient pas
22 de se parler. Je vous dis, je vous ai confirmé que
23 c'était hors de collusion, mais les territoires
24 étaient respectés sensiblement quand même.

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. [219] Mais, est-ce que ça veut dire également un
3 peu le même principe, quand on se promène sur
4 l'autoroute un beau dimanche après-midi et on voit
5 de la police, on ralentit. Une fois qu'on n'en voit
6 plus, on met le pied sur l'accélérateur. Est-ce que
7 les entrepreneurs se disaient « bien, regarde, on
8 va continuer à se tenir, ça va faire un temps, il
9 va y avoir une couple d'enquêtes criminelles, puis
10 après ça, on va pouvoir refaire ce qu'on a toujours
11 été habitué à faire depuis plus d'une décennie »?

12 R. Non, je ne dirais pas ça. Mais, c'est juste qu'est-
13 ce que je confirme, c'est que ça démontre un
14 certain respect des territoires qui étaient
15 établis. Je pense que... Écoutez, moi, je ne suis
16 plus dans le domaine depuis avril deux mille onze
17 (2011), puis j'en entends que certains
18 entrepreneurs, c'est venu à mes oreilles, que...
19 qui, je pense, sont déconnectés un peu de la
20 réalité de qu'est-ce qui se passe aujourd'hui et
21 qui tentent de collusionner dans le domaine du
22 déneigement encore. J'ai eu des exemples cet été.
23 Mais, la majorité des entrepreneurs sérieux qui
24 étaient assez solides, le son de cloche que j'ai,
25 c'est que, pour le moment, c'est de la libre

1 compétition.

2 Q. [220] Mais, malgré que ça coûte... les contrats -
3 et je vais rester sur l'île de Montréal - les
4 contrats ont diminué par la force des choses. Par
5 la force des choses, on vous a posé ces questions-
6 là, on n'a plus avoir à payer des fonctionnaires,
7 plus avoir à payer aux partis politiques, plus
8 avoir à payer à la mafia. Ce qui fait en sorte que
9 la libre concurrence, même si ça coûte plus cher,
10 de facto, travailler à Montréal, vous avez expliqué
11 les raisons...

12 R. Oui.

13 Q. [221] ... un entrepreneur qui va selon le libre
14 marché peut très bien gagner sa vie là avec les
15 contrats de Montréal.

16 R. Écoutez, aujourd'hui, le problème qui a été créé
17 puis, moi, je l'ai vécu à la fin de mon entreprise
18 et des conversations que j'ai avec des anciens
19 collègues du domaine de la construction, qu'est-ce
20 qu'on me dit, c'est qu'il y a un effet, oui,
21 l'effet Marteau se fait ressentir, mais il y a
22 aussi l'effet que tout est gelé. Il n'y a rien qui
23 se règle. Les fonctionnaires ont peur d'avoir peur.
24 Qu'est-ce qui est réellement payable? Les dossiers
25 ne débloquent pas. Les entrepreneurs aujourd'hui

1 sont tous à financer le montant de leurs travaux,
2 ils ont de la misère à se faire payer, ils ont de
3 la misère à régler leurs contrats. Puis, malgré que
4 c'est la libre compétition, il y a... Moi, je peux
5 vous dire, à la fin, les derniers mois que j'étais
6 dans le domaine, ça a été pénible d'essayer de
7 faire des affaires parce qu'on a implanté vraiment
8 un système de terreur. Tout le monde a peur de
9 régler quoi que ce soit. Ça fait que ça a créé...
10 ça a aidé à régler un problème, mais ça en a créé
11 un plus gros problème.

12 Puis je peux vous affirmer que la façon
13 que, moi je vois beaucoup de PME, des compagnies de
14 moyenne taille dans le domaine de la construction
15 vont s'essouffler. Il y a beaucoup de compagnies
16 qui vont fermer. Et ça va amener à renforcer les
17 multinationales, les grosses compagnies qui eux ont
18 les reins solides. Puis ma vision des choses, c'est
19 que d'ici deux, trois ans, les prix vont augmenter
20 artificiellement parce que ces gens-là, les grosses
21 entreprises, vont contrôler une part du marché via
22 les matériaux de construction, l'asphalte, le béton
23 et tout ça.

24 Ma constatation est de dire qu'on va, par
25 tout ce processus-là, on va renforcer les

1 multinationales et on va faire mal aux PME. Ça,
2 c'est qu'est-ce que, moi, j'ai constaté et c'est
3 qu'est-ce que j'entends à tous les jours sur la
4 rue.

5 Q. [222] Madame la Présidente, je vais vous demander
6 peut-être une pause de peut-être... un petit peu
7 plus longue que d'habitude parce que les
8 techniciens devront... devront préparer
9 l'équipement pour que nous tombions en non-
10 publication après la pause parce que nous allons
11 parler de faits qui sont présentement pendants
12 devant les tribunaux.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Parfait. Alors, donc je veux que ce soit bien
15 compris. L'ordonnance de non-publication est une
16 ordonnance de non-publication différée. Alors, ce
17 qui veut donc dire que tout ce qui va se faire
18 après la pause se fera donc... sera, à un moment
19 donné, libéré dès que ce sera possible de le faire.
20 Et quand c'est une ordonnance de non-publication,
21 ça comprend aussi les réseaux sociaux, Twitter,
22 Facebook et tout ce qui comporte ça là, c'est la
23 même chose là. Non-publication, c'est non-
24 publication, mais on s'entend, ce sera non-
25 publication différée.

